



**LICENCE « LANGUES ÉTRANGÈRES
APPLIQUÉES »**

GUIDE DES ÉTUDES

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Centre Universitaire Saint-Louis
21 Rue Saint Louis
62200 BOULOGNE SUR MER
Tél. : 03 21 99 41 64

SOMMAIRE

Informations générales sur la formation LEA.	05
Descriptif de la formation LEA.	07
Schéma des études universitaires	09
Contrôle des connaissances et des aptitudes	13
Ensemble du programme de Licence LEA.	14
LICENCE 1 ^{ère} année / U.E.	18
- Modalités d'examen L1	19
- Licence LEA 1 : détail des enseignements et programmes	20
LICENCE 2 ^{ème} année / U.E.	29
- Modalités d'examen L2	30
- Licence LEA 2 : détail des enseignements et programmes	31
LICENCE 3 ^{ème} année / U.E.	42
- Modalités d'examen L3	44
- Licence LEA 3 : détail des enseignements et programmes	45
ANNEXES	58
Annexe 1 : Calendrier universitaire	59
Annexe 2 : Présentation du module de méthodologie documentaire (BULCO)	61
Annexe 3 : La BULCO	63
Annexe 4 : CLES 1 ET 2	64
Annexe 5 : Séjours linguistiques	67
Annexe 6 : Universités partenaires (ERASMUS et contrats d'échange) et marche à suivre pour toute demande de mobilité	69
Annexe 7 : Tutorat (LEA 1)	70
Annexe 8 : Notes sur les stages	71
Annexe 9 : Synthèse des modifications des MCCC	74
Annexe 10 : Lutte contre les discriminations, le harcèlement et les violences sexuelles et sexistes	75
Annexe 11 : Le portefeuille de compétences (LEA 3)	76
Annexe 12 : Congé pour convenance personnelle	79
Annexe 13 : Le bien vivre ensemble à l'Université	80
Annexe 14 : Module TEDS	81

Ce guide n'a aucune valeur contractuelle ou juridique.
Il n'engage en aucune façon la responsabilité des auteurs.

**INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA
FORMATION « LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES »**

ADRESSE :

Centre Universitaire Saint Louis
21 Rue Saint Louis
62200 BOULOGNE SUR MER

Tél. : 03 21 99 41 64

RESPONSABLE DE LA FORMATION L.E.A. :

Benoît SANTINI (Mél : benoit.santini@univ-littoral.fr)

RESPONSABLES D'ANNÉES :

Licence 1 : Marc CAPLIEZ

Licence 2 : Lise DEMEYER

Licence 3 : Benoît SANTINI

SECRETARIAT : Nathalie CLEMENT (Mél : nathalie.clement@univ-littoral.fr)

PRÉSIDENTS DE JURY :

Licence 1 : Morgan WASTYN

Licence 2 : Margarida PONS

Licence 3 : Aurore PERRIN

RESPONSABLE DU TUTORAT (Licence 1) :

Aurore PERRIN

RESPONSABLE DES STAGES :

RESPONSABLES DES SÉJOURS LINGUISTIQUES :

Allemand : Caroline SCHAUBERT

Espagnol : Lise DEMEYER

Anglais : Tifaine GOLLIOT

RELATIONS INTERNATIONALES (MOBILITÉ ERASMUS) :

Référent Relations internationales (Département des Langues, site de Boulogne) : Benoît SANTINI

Pays anglo-saxons : Tifaine GOLLIOT

Pays germanophones : Jörg WILDAU

Pays hispanophones : Benoît SANTINI (Amérique latine), Lise DEMEYER (Espagne)

RÉFÉRENT HANDICAP DU DÉPARTEMENT DE LANGUES (SITE DE BOULOGNE) :

Tifaine GOLLIOT

DESCRIPTIF DE LA FORMATION « LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES »

La formation « Langues Etrangères Appliquées » accueille les étudiants inscrits dans des formations habilitées de l'Université en premier et deuxième cycle. La formation dispensée s'organise autour de l'enseignement de deux langues vivantes d'une part (+ 1 LV3 et la possibilité d'options supplémentaires) et de disciplines liées à l'exercice professionnel d'autre part (économie, gestion, droit, informatique, commerce international, techniques de communication par exemple). L'enseignement est effectué dans la perspective d'une professionnalisation progressive. A cet effet, la formation L.E.A. entretient une collaboration régulière avec les entreprises et administrations de la région.

L'Université du Littoral Côte d'Opale propose la filière L.E.A. à Boulogne et à Dunkerque. Les contenus des enseignements sont harmonisés pour la Licence. Le Master Langues, Lettres et Mondes Professionnels se fait à Boulogne.

ORGANISATION DES ÉTUDES

La formation L.E.A. est destinée à des étudiants qui, à partir d'un bon niveau dans deux langues (anglais/espagnol), souhaitent s'orienter vers des milieux socio-professionnels aussi divers que le commerce ou le tourisme, la traduction ou l'interprétariat, le journalisme ou l'enseignement, la gestion et l'administration des entreprises.

LICENCE

Deux langues vivantes (déjà pratiquées au lycée) + techniques d'expression et de communication + LV3, module d'insertion professionnelle, économie, mathématiques appliquées, informatique, relations internationales, affaires internationales et techniques quantitatives de gestion. Les cours de civilisation, dispensés en langue étrangère, permettent aux étudiants de se familiariser avec des concepts et du lexique spécifiques. Ils acquièrent grâce aux enseignements de langue une plus grande aisance écrite et orale.

SÉJOURS LINGUISTIQUES

Les séjours ne doivent pas être effectués sur une période où il y a cours.

L'apprentissage des langues dans le cadre universitaire doit impérativement être complété et approfondi par des séjours à l'étranger, permettant à l'étudiant de se familiariser avec une langue et une culture différentes. Ces séjours d'une durée de 3 semaines chacun, non morcelables (langue A et langue B) sont obligatoires et entrent dans la moyenne de la Licence. L'un des séjours linguistiques peut être effectué en mobilité Erasmus.

L'étudiant devra effectuer son séjour seul, les demandes faites par plusieurs étudiants, aux mêmes endroits et mêmes dates sont refusées.

Une fiche séjours linguistiques (Voir Annexes) fournit toutes les indications utiles.

Les enseignants responsables se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

MOBILITÉ ERASMUS ET AUTRES CONTRATS D'ÉCHANGES

L'ULCO a de nombreux partenariats avec des Universités étrangères (voir liste en Annexes). Une réunion d'information a lieu en début d'année civile. Les étudiants doivent avant de partir à l'étranger (ERASMUS) faire valider leur contrat d'études (crédits ECTS) par l'enseignant responsable de la destination (voir noms des référents en fonction des pays p. 5 de ce guide) avant que le référent relations internationales du département ne valide à son tour. Désormais, ces candidatures sont à effectuer sur la plateforme Moveon.

« Lorsqu'une mobilité Erasmus est envisagée en LEA 3, il est vivement recommandé d'obtenir préalablement le CLES 2 dans la langue concernée afin d'éviter tout rejet du dossier de la part de l'Université partenaire. »

Cela leur permettra d'avoir en leur possession un document officiel, les enseignants ne pouvant émettre une attestation officielle d'obtention d'un niveau de langue.

STAGES

Obligations de stages :

Tout étudiant, y compris Erasmus, dans le cadre de son Projet Personnel Individualisé (PPI) présentera son portefeuille de compétences et effectuera au moins un stage en France ou à l'étranger (par exemple, pendant sa mobilité Erasmus, ce qui permet de coupler séjour linguistique et stage en entreprise) de 1 à 2 mois (éventuellement morcelable en 2 X 1 mois) en Licence 3 (à compter du 1^{er} octobre de la L3) pour valider sa licence L.E.A. Le cas des étudiants exerçant une activité salariée régulière pendant l'année universitaire sera pris en compte. Une expérience professionnelle peut être validée à la place d'un stage, sous réserve que les missions et les attendus du stage soient en cohérence avec les missions de l'expérience professionnelle. Toute demande de ce type doit être soumise à l'approbation du responsable de formation et responsable des stages, et doit faire l'objet d'un contrat pédagogique.

TOUS LES DOCUMENTS CONCERNANT LES STAGES SONT A RETIRER AU SECRÉTARIAT DÈS LE DÉBUT DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE. PRÉVOIR 2 MOIS POUR LES SIGNATURES DE LA CONVENTION (Organisme d'accueil et Université).

A noter : Ces stages donnent lieu à une évaluation au Semestre 6 (L3). Voir modalités complètes en annexe 8.

MASTER LANGUES, LETTRES ET MONDES PROFESSIONNELS

Dans le prolongement de la Licence LEA, l'ULCO propose sur le site de Boulogne le Master Langues, Lettres et Mondes Professionnels.

Ce Master permet aux étudiants de se tourner vers les métiers suivants : métiers de la communication et du journalisme, de la conception de contenus multimédia, de la gestion de l'information et de la documentation, de l'édition, du commerce et management (entreprises et organisations interculturelles, organismes publics, collectivités territoriales, agences de développement, gestion de projets), les métiers de l'enseignement, de la recherche et de la formation (concours de l'Education Nationale – CAPES et Agrégation).

En Master 1, les étudiants suivront des enseignements d'insertion professionnelle et de méthodologie (dont compétences numériques, projet personnel et professionnel, techniques d'expression, méthodologie, travaux tuteurés) et des séminaires de littérature, civilisation, culture et mondes professionnels (Thématiques : Pouvoirs et contre-pouvoirs, Développement durable, Approche interculturelle au S1, Univers maritimes et portuaires, Frontières, migrations et mondialisation, Médiation culturelle au S2). Obligation de stage d'une durée de 2 mois minimum.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès du secrétariat.

SCHÉMA DES ÉTUDES UNIVERSITAIRES

CURSUS LICENCE (6 semestres)

Inscription et progression

L'inscription administrative est annuelle, elle s'effectue dans un parcours de formation, conformément aux dispositions nationales.

L'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres ou au début de chaque semestre, avec possibilités de modification, au plus tard dans le mois qui suit le début du semestre d'enseignement.

L'étudiant peut s'inscrire de droit dans l'année d'études suivante de son parcours dès lors qu'il a validé l'ensemble de l'année ou des années précédentes.

Un étudiant à qui ne manque qu'un semestre de l'année ou des années précédentes peut s'inscrire de droit dans l'année d'études suivante si la moyenne du semestre non acquis est supérieure ou égale à 8.

Pour les années d'études à accès sélectif, le redoublement n'est pas de droit. Il est subordonné à la décision du jury.

Calendrier universitaire et sessions d'examen

L'année universitaire s'organise entre le 1^{er} septembre et le 30 juillet de l'année universitaire concernée (délibération de jury comprises).

A titre exceptionnel, pour les étudiants inscrits dans un diplôme avec un stage long, les délibérations de session 2 auront lieu avant le 15 octobre de l'année universitaire N+1.

L'intervalle entre deux sessions d'examen est, au moins, de deux mois sauf dispositions pédagogiques particulières adoptées en CEVU et CA (semaine de tutorat...).

On entend par « session », toutes les opérations visant au contrôle des connaissances et se terminant par une délibération du jury.

Validation des parcours de formation

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par un contrôle continu et régulier et/ou par un examen terminal.

Les modalités des examens doivent garantir l'anonymat des copies.

Attention :

- si une épreuve est constituée d'un groupe d'épreuves (cours magistral, travaux dirigés, travaux pratiques), la présence à une épreuve engage l'étudiant pour les autres épreuves.

Accompagnement et réorientation

Dans les conditions définies par le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire et approuvées par le Conseil d'Administration, chaque étudiant bénéficie en 1^{ère} année d'un dispositif d'accueil, de tutorat d'accompagnement et de soutien pour faciliter son orientation, sa progression et son éventuelle réorientation après avis du président de jury (Voir Annexes « Tutorat »).

Les responsables d'année et directeurs des études sont garants de la qualité de l'organisation pédagogique en matière d'accueil, d'information et d'orientation des étudiants.

ECTS (European Credits Transfert System) et capitalisation

Les crédits ECTS sont affectés aux Unités d'Enseignement (UE) et, aux Eléments Constitutifs (EC) si possible. Les crédits ECTS sont répartis par points entiers.

Capitalisation – Compensation

- Capitalisation

Au sein d'un parcours de formation, les UE et EC avec crédits ECTS sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne.

Une UE ou un EC acquis ne peut être repassé sauf cas exceptionnel (voir rubrique « déroulement des examens. »)

- Compensation

Un diplôme s'obtient, soit par acquisition de chaque UE constitutive d'un parcours de formation, soit par application des modalités de compensation entre UE.

La compensation est possible aux différents niveaux suivants :

- Au sein de l'UE
- Au sein du semestre, entre les différentes UE du semestre ;
- Au sein de l'année universitaire, entre les différentes UE de la même année de rattachement.

La compensation ne s'effectue que dans le cadre des parcours types.

Toute compensation donne droit aux crédits correspondants et permet l'obtention de l'EC, de l'UE, du semestre ou de l'année correspondante.

BONUS :

- Prise en compte du sport, de la pré-professionnalisation, et de toute autre discipline enseignée dans une filière de l'ULCO (prise en option par l'étudiant, en plus du programme normal) dans la limite de 3 % du total maximum des points.
- Le jury prend en compte le bonus dans une UE définie dans chaque semestre.

Obtention du diplôme intermédiaire de DEUG

Le jury délibère systématiquement, à l'issue des quatre premiers semestres du cycle Licence, en vue de la délivrance du DEUG.

Pour obtenir le DEUG, l'étudiant doit avoir validé ou compensé, la totalité des quatre semestres, sous réserve qu'il obtienne la moyenne à l'année finale du diplôme (L2 pour le diplôme intermédiaire de DEUG).

En cas d'obtention, le diplôme est édité, à la demande de l'étudiant, par le bureau scolarité.

Obtention du diplôme final de Licence

Pour obtenir la licence, l'étudiant doit avoir validé ou compensé les six semestres, sous réserve qu'il obtienne la moyenne à l'année finale du diplôme (L3 pour le diplôme de Licence).

Mentions de réussite

La moyenne prise en compte pour l'attribution d'une mention est celle de la dernière année du diplôme :

- Moyenne générale du L2 (semestres 3 et 4) dans le cadre de l'obtention du DEUG,
- Moyenne générale du L3 (semestres 5 et 6) dans le cadre de l'obtention de la licence.

Attribution de la mention Passable : moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 et inférieure à 12/20

Attribution de la mention Assez bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20 et inférieure à 14/20

Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20 et inférieure à 16/20

Attribution de la mention Très bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20

Déroulement des examens :

- Le sujet d'examen doit spécifier clairement les documents autorisés (notamment le dictionnaire papier), à défaut aucun document ne peut être utilisé par l'ensemble des étudiants.
Les traducteurs électroniques et les téléphones portables sont interdits (les étudiants en seront informés).
- Étudiants boursiers : la présence des étudiants aux examens, TD et TP, est obligatoire.
- Un étudiant n'ayant pas au moins obtenu une note dans une matière ne pourra obtenir cette matière par compensation.

Handicap

Respect des textes réglementaires visés plus haut.

Le médecin et les infirmières évaluent les besoins et aménagements nécessaires, en lien avec l'équipe pédagogique.

Le BVE assure la mise en place et le suivi des mesures d'accompagnement.

Salarié : application du régime salarié

Peuvent demander à bénéficier de ce statut, les étudiants effectuant 60 heures par mois ou 15 heures par semaine durant l'année universitaire.

Il doit attester de son statut de salarié (attestation de l'employeur).

Il est dispensé d'assiduité aux TD et TP

Il n'est pas tenu de passer le CC et ne peut assister qu'à l'examen terminal.

Stage :

Les départements doivent indiquer dans le guide des études l'existence et la durée précise du stage.

CLES : Les étudiants sont invités à se renseigner sur les épreuves du CLES (Certificat de compétences en langue de l'enseignement supérieur). CLES 1 et CLES 2 (voir annexe)

« Lorsqu'une mobilité Erasmus est envisagée en LEA 3, il est vivement recommandé d'obtenir préalablement le CLES 2 dans la langue concernée afin d'éviter tout rejet du dossier de la part de l'Université partenaire. »

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES APTITUDES MODALITÉS D'EXAMENS

L'obtention de la Licence implique des contrôles écrits et des contrôles oraux.

Il n'existe pas de note éliminatoire.

L'inscription aux examens a lieu au mois d'octobre pour la 1^{ère} session du 1^{er} semestre et 2^{ème} semestre. Courant mai pour la seconde session du 1^{er} et 2^{ème} semestre.

Les résultats des examens sont proclamés après délibérations du jury. Ce jury est souverain.

Tous les étudiants reçoivent un relevé de leurs notes.

A NOTER QUE

- Les examens sont du ressort exclusif de l'Université du Littoral Côte d'Opale.
- Les inscriptions aux examens se feront au cours du mois d'octobre.

ENSEMBLE DU PROGRAMME DE LA LICENCE

LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Licence 1 : Cycle Initiation	Licence 2 : Cycle Approfondissement
Semestre 1 : 12 semaines C1 – Analyser un document ou une situation historique, politique, économique – approche descriptive. UE 101 : Connaissance du monde anglophone. UE 102 : Connaissance du monde hispanophone. UE 103 : Clés de compréhension économique, juridique et quantitative. C2 – Mettre en œuvre les méthodes et outils linguistiques – fondamentaux. UE 104 : Pratiques linguistiques et explorations de la traduction – Anglais. UE 105 : Pratiques linguistiques et explorations de la traduction – Espagnol. C3 – Communiquer à l’écrit et à l’oral – Approche descriptive. UE 106 : Compétences linguistiques en communication – Anglais. UE 107 : Compétences linguistiques en communication – Espagnol. C4 – Construire son identité personnelle, professionnelle et citoyenne – exploration. UE 108 : Méthodes, outils et construction de l’autonomie. UE 109 : Ouverture linguistique et culture numérique. Semestre 2 : 12 semaines C1 – Analyser un document ou une situation historique, politique, économique – Approche descriptive. UE 201 : Connaissance du monde anglophone. UE 202 : Connaissance du monde hispanophone UE 203 : Lecture économique et juridique des sociétés. C2 – Mettre en œuvre les méthodes et outils linguistiques – fondamentaux. UE 204 : Pratiques linguistiques et explorations de la traduction – Anglais. UE 205 : Pratiques linguistiques et explorations de la traduction – Espagnol. C3 – Communiquer à l’écrit et à l’oral – Approche descriptive.	Semestre 3 : 12 semaines C1 – Analyser un document ou une situation historique, politique, économique – approche interprétative. UE 301 : Connaissance du monde anglophone. UE 302 : Connaissance du monde hispanophone. UE 303 : Enjeux économiques, juridiques et outils d’analyse des entreprises. C2 – Mettre en œuvre les méthodes et outils linguistiques – complexes. UE 304 : Pratiques linguistiques et techniques approfondies de traduction - Anglais UE 305 : Pratiques linguistiques et techniques approfondies de traduction – Espagnol. C3 – Communiquer à l’écrit et à l’oral – Approche argumentative. UE 306 : Pratiques linguistiques et communication argumentée – Anglais. UE 307 : Pratiques linguistiques et communication argumentée – Espagnol. C4 – Construire son identité personnelle, professionnelle et citoyenne – orientation. UE 308 : Communication et outils professionnels. UE 309 : Savoirs additionnels – compétences transversales et préprofessionnelles. Semestre 4 : 12 semaines C1 – Analyser un document ou une situation historique, politique, économique – Approche interprétative. UE 401 : Connaissance du monde anglophone. UE 402 : Connaissance du monde hispanophone. UE 403 : Enjeux économiques et pratiques de gestion dans les échanges internationaux. C2 – Mettre en œuvre les méthodes et outils linguistiques – complexes. UE 404 : Pratiques linguistiques et techniques approfondies de traduction – Anglais. UE 405 : Pratiques linguistiques et techniques approfondies de traduction – Espagnol. C3 – Communiquer à l’écrit et à l’oral – approche argumentative.

UE 206 : Compétences linguistiques en communication - Anglais UE 207 : Compétences linguistiques en communication – Espagnol C4 – Construire son identité personnelle, professionnelle et citoyenne – exploration. UE 208 : Méthodologie et outils de professionnalisation. UE 209 : Ouverture linguistique et culturelle.	UE 406 : Pratiques linguistiques et communication argumentée - Anglais UE 407 : Pratiques linguistiques et communication argumentée – Espagnol. UE 408 : Communication et outils professionnels. C4 – Construire son identité personnelle, professionnelle et citoyenne – orientation. UE 409 : Projet personnel, professionnel et citoyen. UE 410 : Savoirs additionnels – compétences transversales et préprofessionnelles.
---	---

LICENCE 3 : Cycle Perfectionnement	
Semestre 5 : 12 semaines C1 – Analyser un document ou une situation historique, politique, économique – approche critique. UE 501 : Connaissance du monde anglophone. UE 502 : Connaissance du monde germanique/hispanophone. UE 503 : Enjeux économiques et financiers. C2 – Mettre en œuvre les méthodes et outils linguistiques - avancés UE 504 : Pratiques linguistiques et techniques avancées de traduction - Anglais UE 505 : Pratiques linguistiques et techniques avancées de traduction -Allemand/Espagnol. C3 – Communiquer à l’écrit et à l’oral – approche intégrée. UE 506 : Pratiques linguistiques et communication perfectionnée - Anglais UE 507 : Pratiques linguistiques et communication perfectionnée – Allemand/Espagnol C4 – Construire son identité personnelle, professionnelle et citoyenne – insertion. UE 508 : Langues, outils et stratégies professionnelles. UE 509 : Options d’ouverture spécialisées. Semestre 6 : 12 semaines C1 – Analyser un document ou une situation historique, politique, économique – approche critique. UE 601 : Connaissance du monde anglophone. UE 602 : Connaissance du monde germanophone/hispanophone. UE 603 : Dynamiques économiques, juridiques et commerciales. C2 – Mettre en œuvre les méthodes et outils linguistiques – avancés. UE 604 : Pratiques linguistiques et techniques avancées de traduction – Anglais. UE 605 : Pratiques linguistiques et techniques avancées de traduction – Allemand/Espagnol.	

C3 – Communiquer à l’écrit et à l’oral – approche intégrée. UE 606 : Pratiques linguistiques et communication perfectionnée - Anglais UE 607 : Pratiques linguistiques et communication perfectionnée – Allemand/Espagnol. C4 – Construire son identité personnelle, professionnelle et citoyenne – insertion. UE 608 : Langues et outils pour l’insertion professionnelle. UE 609 : Options d’ouverture spécialisées.	
--	--

LICENCE LEA 1^{ère} ANNÉE
UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

Sem 1	Crédits ECTS	12 semaines	Matières + ECTS	
UE 101 :	2	Connaissance du monde anglophone	-Civilisation GB (2)	CM 10 H 00/TD 06H00
UE 102	2	Connaissance du monde hispanophone	-Civilisation L.A. (2)	CM 10 H 00/TD 06H00
UE 103	5	Clés de compréhension économique, juridique et quantitative	-Initiation au Droit (2) -Initiation à l'économie (2) -Mathématiques appliquées (1)	TD 10 H 00 TD 10 H 00 TD 10 H 00
UE 104	4	Pratiques linguistiques et explorations de la traduction - Anglais	- Grammaire/Thème (2) - Version (2)	TD 18 H 00 TD 12 H 00
UE 105	4	Pratiques linguistiques et explorations de la traduction - Espagnol	- Grammaire/Thème (2) - Version (2)	TD 18 H 00 TD 12 H 00
UE 106	4	Compétences linguistiques en communication – Anglais	- Communication écrite (2) - Communication orale (1) - Phonétique (1)	TD 12 H 00 TP 12 H 00 CM 06 H 00/TD 06H00
UE 107	4	Compétences linguistiques en communication – Espagnol	- Communication écrite (2) - Communication orale (2)	TD 12 H 00 TP 12 H 00
UE 108	2	Méthodes, outils et construction de l'autonomie.	-Méthodo du travail Univ (1) -Méthodo Recherche Doc (1) - Bonus	TD 12 H 00 TD 06 H 00
UE 109	3	Ouverture linguistique et culture numérique.	- Langue de découverte LV3 (2) - Compétences numériques (1)	TD 20 H 00 TD 12 H 00
Sem 2		12 semaines		
UE 201	2	Connaissance du monde anglophone	- Civilisation (2)	CM 10 H 00/TD 06H00
UE 202	2	Connaissance du monde hispanophone	- Civilisation espagnole (2)	CM 10 H 00/TD 06H00
UE 203	5	Lecture économique et juridique des sociétés	-Initiation au Droit (2) -Initiation à l'économie (3)	TD 10 H 00 TD 10 H 00
UE 204	4	Pratiques linguistiques et explorations de la traduction - Anglais	- Grammaire/Thème (2) - Version (2)	TD 18 H 00 TD 12 H 00
UE 205	4	Pratiques linguistiques et explorations de la traduction - Espagnol	- Grammaire/Thème (2) - Version (2)	TD 18 H 00 TD 12 H 00
UE 206	4	Compétences linguistiques en communication – Anglais	- Communication écrite (2) - Communication orale (1) - Phonétique (1)	TD 12 H 00 TP 12 H 00 CM 06 H 00/TD 06H00
UE 207	4	Compétences linguistiques en communication – Espagnol	- Communication écrite (2) - Communication orale (2)	TD 12 H 00 TP 12 H 00
UE 208	3	Méthodologie et outils de professionnalisation	- PPP/CEL (2) - Compétences numériques (1) - Bonus	TD 09 H 00 TD 12 H 00
UE 209	2	Ouverture linguistique et culturelle	- Techniques d'expression (1) - Langue de découverte LV3 (1)	TD 10 H 00 TD 20 H 00

MODALITÉS D'EXAMEN - LICENCE 1ÈRE ANNÉE

CONTRÔLE CONTINU ET/OU EXAMEN FINAL (SELON ENSEIGNANT)

U.E.	Matières	ECRIT	ORAL	OBSERVATIONS
UE 101	Civilisation GB	2 H 00		Commentaire dirigé ou question de cours
UE 102	Civilisation L.A.	1 H 30		Commentaire dirigé ou question de cours
UE 103	Droit Economie Mathématiques	1 H 00 2 H 00 2 H 00		Q.C.M. Exercices, question, dissertation + CC pendant les cours Outils d'analyse économique
UE 104 Anglais	Grammaire Thème Version	1 H 00 1 H 00 1 H 00		
UE 105 Esp	Grammaire Thème Version	1 H 00 1 H 00 1 H 00		
UE 106 Anglais	Pr Langue écrite Pr Langue orale Phonétique	1 H 30 1 H 00	Prép : 20 mn Pass : 20 mn	Oral portant sur un texte ou document sonore de culture générale. Lecture ou écoute, résumé, commentaire et dialogue avec l'examineur. Transcription et questions sur le programme.
UE 107 Esp	Pr Langue écrite Pr Langue orale	1 H 30	Prép : 20 mn Pass : 20 mn	Oral portant sur un texte ou document sonore de culture générale. Lecture ou écoute, résumé, commentaire et dialogue avec l'examineur.
UE 108	Méthodo du travail Univ Méthodo Rech. Doc Bonus	1 H 00 1 H 30		1 ^{ère} session : en cours. 2 ^{ème} session : Idem : Dossier. En ligne
UE 109	LV3 Compétences numériques			Contrôle continu
	SEMESTRE 2			
UE 201 Ang	Civilisation US	2 H 00		Commentaire dirigé ou question de cours.
UE 202	Civilisation espagnole	2 H 00		Analyse de documents, contrôle de connaissances, QCM. Commentaire dirigé ou question de cours
UE203	Droit Economie	1 H 00 2 H 00		Q.C.M. Exercices, question, dissertation+CC pendant les cours
UE 204 Ang	Grammaire Thème Version	1 H 00 1 H 00 1 H 00		
UE 205 Esp	Grammaire Thème Version	1 H 00 1 H 00 1 H 00		
UE 206 Ang	Pr Langue écrite Pr langue orale Phonétique	1 H 30 1 H 00	Prép : 20 mn Pass : 20 mn	Oral portant sur un texte ou document sonore de culture générale. Lecture ou écoute, résumé, commentaire et dialogue avec l'examineur. Transcription et questions sur le programme.
UE 207 Esp	Pr langue écrite Pr langue orale	1 H 30	Prép : 20 mn Pass : 20 mn	Oral portant sur un texte ou document sonore de culture générale. Lecture ou écoute, résumé, commentaire et dialogue avec l'examineur.
UE 208	PPP Compétences numériques Bonus	0 H 20		Session 1 En cours. Session 2 : PPP/CEL : 20 mn + 20 mn Contrôle continu
UE 209	Techniques d'expression LV3	2 H 00		Un seul sujet, qui pourra être soit un ou plusieurs exercices d'analyse et/ou de production de textes non littéraires, soit une combinaison des précédents exercices

LEA 1 - U.E. 101 : CONNAISSANCE DU MONDE ANGLOPHONE

CIVILISATION GRANDE-BRETAGNE

Enseignant : R.A. THORPE

Horaire : 10 H 00 CM - 06 H 00 TD

Programme :

Problématique : Quel système politique caractérise le Royaume-Uni ; quelle économie ; quelle société ?

Savoirs : décrire les grandes lignes des systèmes politiques, économiques, social, du Royaume-Uni.

Bibliographie : communiquée en cours.

LEA 1 - U.E. 102 : CONNAISSANCE DU MONDE HISPANOPHONE

CONNAISSANCE DU MONDE HISPANOPHONE

Enseignant : A. GUYOT

Horaire : 10 H 00 CM - 06 H 00 TD

Programme :

- Las principales culturas precolombinas
- Exploración y conquista, evangelización y mestizaje
- La América colonial : economía y sociedad
- Modalidades del proceso de independencia a principios del siglo XIX

Lectures obligatoires :

Un fascicule de textes et de cartes sera distribué et servira de support au cours.

Bibliographie : communiquée en cours.

LEA 1 - U.E. 103 : CLÉS DE COMPRÉHENSION ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET QUANTITATIVE

DROIT : INITIATION

Enseignant : F. INGELAERE/C NIELLEN

Horaire : 10 H 00 TD

« Introduction générale au droit »

I - L'environnement constitutif de l'Etat :

Pouvoir, démocratie, libertés publiques et l'ordre public.

II - Justice et monde judiciaire

Organisation, fonctionnement de la Justice, le procès pénal

III - Les institutions politiques et leur fonctionnement :

Le législatif, la création de la Loi, l'exécutif (le gouvernement, le pouvoir présidentiel), les cours suprêmes.

SCIENCES ÉCONOMIQUES : INITIATION
Enseignant : J.M. LANNOY
Horaire : 10 H 00 TD
Programme : Ch 1 Une économie de marché Ch 2 La monnaie dans l'échange Ch 3 L'état dans le fonctionnement du marché Ch 4 Le niveau de vie Ch 5 Développement durable Ch 6 Facteurs de croissance Ch 7 Les acteurs de croissance Ch 8 Le partage des revenus de la croissance
Bibliographie : communiquée en cours.

INITIATION AUX MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES
Enseignant : S. DUMINIL
Horaire : 10 H 00 TD
Programme : STATISTIQUES DESCRIPTIVES Tableaux et représentation graphiques Caractéristiques de position Caractéristiques de dispersion Ajustements linéaires et régression Séries chronologiques
Bibliographie : communiquée en cours.

LEA 1 - U.E. 104 : PRATIQUES LINGUISTIQUES ET EXPLORATIONS DE LA TRADUCTION - ANGLAIS
--

TECHNIQUES DE TRADUCTION (THEME) ET CONNAISSANCES GRAMMATICALES
Enseignant : M. CAPLIEZ
Horaire : 18 H 00 TD
Programme : Révision et consolidation des bases de la grammaire anglaise. Ce semestre est consacré au groupe nominal (types de noms, détermination, singulier et pluriel, quantifieurs, adjectifs).
Bibliographie : communiquée en cours.

INITIATION AUX TECHNIQUES DE TRADUCTION : VERSION
Enseignant : M. WASTYN
Horaire : 12 H 00 TD
Programme : Initiation à la traduction journalistique et aux biais médiatiques. Traduction d'articles de presse de l'anglais au français. Possibilité de doubler et/ou d'interpréter une prise de parole journalistique ou médiatique (entretien, conférence de presse, discours, publicité...)
Bibliographie : communiquée en cours.

LEA 1 - U.E. 105 : PRATIQUES LINGUISTIQUES ET EXPLORATIONS DE LA TRADUCTION - ESPAGNOL

TECHNIQUES DE TRADUCTION (THEME) ET CONNAISSANCES GRAMMATICALES
Enseignant : A. GUYOT
Horaire : 18 H 00 TD
Programme : - Notions fondamentales de la grammaire espagnole - Traduction de phrases (thème grammatical)
Bibliographie : communiquée en cours.

INITIATION AUX TECHNIQUES DE TRADUCTION : VERSION
Enseignant : M. DELRUE
Horaire : 12 H 00 TD
Programme : Initiation à la traduction de textes contemporains
Bibliographie : communiquée en cours.

LEA 1 - U.E. 106 : COMPÉTENCES LINGUISTIQUES EN COMMUNICATION - ANGLAIS
--

TECHNIQUES DE COMMUNICATION ÉCRITE
Enseignant : K. HARRIS
Horaire : 12 H 00 TD
Programme : Rédaction de documents en langue étrangère. Résumé.
Bibliographie : communiquée en cours.

TECHNIQUES DE COMMUNICATION ORALE
Enseignant : R. AKINYI/J. JEGEDE/I. GIRARD
Horaire : PLO : 12 H 00 TP Phonétique : 06 H 00 CM + 06 H 00 TD
Programme : 1 heure de phonétique + La phonétique articulatoire, l'analyse phonologique, les phénomènes d'assimilation, l'accent de mot, pratique de transcription. 1 heure de compréhension auditive et d'expression orale
Bibliographie : communiquée en cours.

LEA 1 - U.E. 107 : COMPÉTENCES LINGUISTIQUES EN COMMUNICATION - ESPAGNOL**TECHNIQUES DE COMMUNICATION ÉCRITE**

Enseignant : I. VALDEZ

Horaire : 12 H 00 TD

Programme : Rédaction de documents en langue étrangère. Résumé.

Bibliographie : communiquée en cours.

TECHNIQUES DE COMMUNICATION ORALE

Enseignant : I. VALDEZ

Horaire : 12 H 00 TP

Programme : Asignatura de carácter oral (expresión y comprensión) en la que se tratarán temas de actualidad de España y América Latina a partir de documentos audiovisuales y escritos. Además, se propondrán exposiciones para que las realicen los estudiantes a lo largo del curso.

Bibliographie : communiquée en cours.

LEA 1 - U.E. 108 : MÉTHODES, OUTILS ET CONSTRUCTION DE L'AUTONOMIE**MÉTHODOLOGIE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE**

Enseignant : J. BOUDET

Horaire : 12 H 00 TD

Programme : Cet enseignement propose des cours de méthodologie pour aider l'étudiant à surmonter les obstacles liés à l'entrée à l'Université, et à entreprendre les premières démarches indispensables pour préparer son avenir : PPI (Projet Personnel Individualisé). Il donnera lieu à la réalisation d'un portefeuille de travaux individuels et recherches personnelles qui fera l'objet d'une évaluation.

MÉTHODOLOGIE DOCUMENTAIRE

Enseignant : B.U.

Horaire : 06 H 00 TD

Voir Annexe 2

LV3

Enseignant : En fonction de la LV3 choisie

Horaire : 20 H 00 TD

Programme : En fonction de la LV3 choisie.

Bibliographie : communiquée en cours.

COMPÉTENCES NUMÉRIQUES

Enseignant : O. PERART

Horaire : 12 H 00 TD

Compétences Numériques 1 (S1)

Objectif :

Créer des documents textes structurés et concevoir des diaporamas

Programme

- Traitement de texte : structure hiérarchique, mise en forme, illustrations, mise en page, méta-données et liens
- Diaporama : conception d'une présentation, mise en forme, enrichissement et diffusion.

Évaluation :

Le module sera évalué par un contrôle continu :

- Activités surveillées ou réalisées en autonomie :
 - *toute activité doit être rendue : en cas d'absence justifiée, se rapprocher de l'enseignant pour les modalités de rattrapage.
 - *les étudiants dispensés de TD pourront passer toutes les activités surveillées en fin de semestre mais devront rendre les activités non surveillées en même temps que les autres.

Session de rattrapage :

° Epreuve surveillée et/ou activités à réaliser en autonomie avant la session de rattrapage.

LEA 1 - U.E. 201 : CONNAISSANCE DU MONDE ANGLOPHONE

CONNAISSANCE DU MONDE ANGLOPHONE

Enseignant : N. DUPONT

Horaire : 10 H 00 CM - 06 H 00 TD

Programme : Le cours abordera les Etats-Unis actuels, leur puissance et leur fonctionnement à travers leur géographie, leurs institutions fédérales et leur système politique.
--

Bibliographie : communiquée en cours.

LEA 1 - U.E. 202 : CONNAISSANCE DU MONDE HISPANOPHONE

CONNAISSANCES DU MONDE HISPANOPHONE

Enseignant : A. GUYOT

Horaire : 10 H 00 CM - 06 H 00 TD

-Geografia : Geografía física y política de España
--

-Historia : « Desde la Prehistoria hasta el imperio de Carlos I »

Bibliographie : communiquée en cours.

LEA 1 - U.E. 203 : LECTURE ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE DES SOCIÉTÉS

DROIT : INITIATION

Enseignant : F. INGELAERE/C. NIELLEN

Horaire : 10 H 00 TD

« Introduction générale au droit »

I - L'environnement constitutif de l'Etat :
--

Pouvoir, démocratie, libertés publiques et l'ordre public.
--

II - Justice et monde judiciaire

Organisation, fonctionnement de la Justice, le procès pénal

III - Les institutions politiques et leur fonctionnement :

Le législatif, la création de la Loi, l'exécutif (le gouvernement, le pouvoir présidentiel), les cours suprêmes.
--

SCIENCES ÉCONOMIQUES : INITIATION

Enseignant : J.M. LANNOY

Horaire : 10 H 00 TD

Programme :

Ch 1 Une économie de marché

Ch 2 La monnaie dans l'échange

Ch 3 L'état dans le fonctionnement du marché
--

Ch 4 Le niveau de vie

Ch 5 Développement durable

Ch 6 Facteurs de croissance

Ch 7 Les acteurs de croissance

Ch 8 Le partage des revenus de la croissance
--

Bibliographie : communiquée en cours.

LEA 1 - U.E. 204 : PRATIQUES LINGUISTIQUES ET EXPLORATIONS DE LA TRADUCTION - ANGLAIS
--

TECHNIQUES DE TRADUCTION (THEME) ET CONNAISSANCES GRAMMATICALES
Enseignant : E. COOPER
Horaire : 18 H 00 TD
Programme : Révision et consolidation des bases de la grammaire anglaise. Ce semestre est consacré au groupe verbal (temps, aspect, modalités).
Bibliographie : communiquée en cours.

INITIATION AUX TECHNIQUES DE TRADUCTION : VERSION
Enseignant : M. WASTYN
Horaire : 12 H 00 TD
Programme : Traduction d'extraits d'articles de presse ou de documents liés au monde de l'entreprise. A l'économie, à des faits de sociétés ou à des questions juridiques.
Bibliographie : communiquée en cours.

LEA 1 - U.E. 205 : PRATIQUES LINGUISTIQUES ET EXPLORATIONS DE LA TRADUCTION - ESPAGNOL

TECHNIQUES DE TRADUCTION (THEME) ET CONNAISSANCES GRAMMATICALES
Enseignant : H. ZANETTA
Horaire : 18 H 00 TD
Programme : - Notions fondamentales de la grammaire espagnole - Traduction de phrases (thème grammatical)
Bibliographie : communiquée en cours.

INITIATION AUX TECHNIQUES DE TRADUCTION : VERSION
Enseignant : H. ZANETTA
Horaire : 12 H 00 TD
Programme : Initiation à la traduction de textes contemporains
Bibliographie : communiquée en cours.

LEA 1 - U.E. 206 : COMPÉTENCES LINGUISTIQUES EN COMMUNICATION - ANGLAIS**COMMUNICATION ÉCRITE**

Enseignant : K. HARRIS

Horaire : 12 H 00 TD

Rédaction de documents en langue étrangère. Résumé.

Bibliographie : communiquée en cours.

COMMUNICATION ORALE

Enseignant : R. AKINYI/J. JEGEDE/M. CAPLIEZ/G. INGOUACKA

Horaire : PLO : 12 H 00 TP Phonétique : 06 H 00 CM + 06 H 00 TD

Programme : 1 heure de phonétique

La phonétique articulatoire, l'analyse phonologique, les phénomènes d'assimilation, l'accent de mot, pratique de transcription.

1 heure de compréhension auditive et d'expression orale

LEA 1 - U.E. 207 : COMPÉTENCES LINGUISTIQUES EN COMMUNICATION - ESPAGNOL**TECHNIQUES DE COMMUNICATION ÉCRITE**

Enseignant : A. BROUTIN

Horaire : 12 H 00 TD

Programme : Rédaction de documents en langue étrangère. Résumé.

Bibliographie : communiquée en cours.

TECHNIQUES DE COMMUNICATION ORALE

Enseignant : I. VALDEZ

Horaire : 12 H 00 TP

Programme : Asignatura de carácter oral (expresión y comprensión) en la que se tratarán temas de actualidad de España y América Latina a partir de documentos audiovisuales y escritos. Además, se propondrán exposiciones para que las realicen los estudiantes a lo largo del curso.

Bibliographie : communiquée en cours.

LEA 1 - U.E. 208 : MÉTHODOLOGIE ET OUTILS DE PROFESSIONNALISATION**APPROCHE DES DIFFÉRENTS UNIVERS PROFESSIONNELS**

Enseignant : J. BOUDET

Horaire : 09 H 00 TD

Programme : Intervention de professionnels dans le cadre de conférences.

Bibliographie : communiquée en cours.

COMPÉTENCES NUMÉRIQUES

Enseignant : O. PERART

Horaire : 12 H 00 TD

Compétences Numériques 2 (S2)

Objectif :

Acquérir les bases du tableur et préparer à la certification PIX

Programme :

- Tableur : réalisation d'une feuille de calcul avec graphiques, formules, fonctions, adressage des cellules et formatage conditionnel.
- Préparation à la certification PIX

Évaluation :

Le module sera évalué par un contrôle continu :

- 50% obtenu par une ou plusieurs épreuves surveillées ou réalisées en autonomie :
 - *toute activité doit être rendue : en cas d'absence justifiée, se rapprocher de l'enseignant pour les modalités de rattrapage.
 - *les étudiants dispensés de TD pourront passer toutes les activités surveillées en fin de semestre mais devront rendre les activités non surveillées en même temps que les autres.
- 50% obtenu via la certification pix (600 pix certifiés pour avoir 20) :
 - *avant cette certification, le candidat devra s'être positionné avant la certification sur au moins 5 compétences sur <https://pix.fr>
 - *la session de certification est surveillée, dure 2 h 00 maximum et contrôle le niveau pix atteint par le candidat.

Session de rattrapage :

- 50% obtenu par une ou plusieurs épreuves surveillées ou réalisées en autonomie
- 50% obtenu via les compétences pix

LEA 1 - U.E. 209 : OUVERTURE LINGUISTIQUE ET CULTURELLE

TECHNIQUES D'EXPRESSION ÉCRITE ET ORALE

Enseignant : L. SOYEZ

Horaire : 10 H 00 TD

Compétences :

- S'exprimer à l'écrit par les techniques du résumé
- S'exprimer à l'écrit par les techniques de la synthèse
- Concevoir un support visuel de communication orale
- S'exprimer à l'oral par l'exposé

Bibliographie : communiquée en cours.

LV3

Enseignant : En fonction de la LV3 choisie

Horaire : 20 H 00 TD - Voir panneau d'affichage LV3

Programme : En fonction de la LV3 choisie

Bibliographie : communiquée en cours.

LICENCE LEA 2^{ème} ANNÉE

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

Sem 1	Crédits ECTS	12 semaines	Matières + ECTS	
UE 301	2	Connaissance du monde anglophone	-Civilisation GB (2)	CM 10 H 00/TD 12H00
UE 302	2	Connaissance du monde hispanophone	-Civilisation espagnole (2)	CM 10 H 00/TD 12H00
UE 303	6	Enjeux économiques, juridiques et outils d'analyse des entreprises.	- Droit commercial (2) - Economie (2) - Statistiques appliquées (2)	TD 12 H 00 TD 12 H 00 TD 12 H 00
UE 304	4	Pratiques linguistiques et techniques approfondies de la traduction -Anglais	- Grammaire/Thème (2) - Version (2)	TD 18 H 00 TD 12 H 00
UE 305	4	Pratiques linguistiques et techniques approfondies de la traduction - Espagnol	- Grammaire/Thème (2) - Version (2)	TD 18 H 00 TD 12 H 00
UE 306	4	Pratiques linguistiques et communication argumentée - Anglais	- Communication écrite (2) - Communication orale (1) - Phonétique (1)	TD 12 H 00 TP 12 H 00 TD 07 H 00
UE 307	4	Pratiques linguistiques et communication argumentée - Espagnol	- Communication écrite (2) - Communication orale (2)	TD 12 H 00 TP 12 H 00
UE 308	2	Communication et outils professionnels.	- Compétences numériques (1) - LV3 (1) - Bonus	TD 12 H 00 TD 20 H 00
UE 309	2 (A choix)	Savoirs additionnels - Compétences transversales et préprofessionnelles	- Com. D'Ent (2) - Métiers de l'enseignement (2)	TD 12 H 00 TD 13 H 00
Sem 2		12 semaines		
UE 401	2	Connaissance du monde anglophone	- Civilisation (2)	CM 10 H 00/TD 12H00
UE 402	2	Connaissance du monde hispanophone	- Civilisation L.A. (2)	CM 10 H 00/TD 12H00
UE 403	4	Enjeux économiques et pratiques de gestion dans les échanges internationaux	-Economie (1) -Marketing (1) - Commerce international (1) - Gestion et comptabilité (1)	TD 12 H 00 TD 12 H 00 TD 12 H 00 TD 12 H 00
UE 404	3	Pratiques linguistiques et techniques approfondies de traduction - Anglais	- Grammaire/Thème (2) - Version (1)	TD 18 H 00 TD 12 H 00
UE 405	4	Pratiques linguistiques et techniques approfondies de traduction - Espagnol	- Grammaire/Thème (2) - Version (2)	TD 18 H 00 TD 12 H 00
UE 406	4	Pratiques linguistiques et communication argumentée - Anglais	- Communication écrite (2) - Communication orale (1) - Phonétique (1)	TD 12 H 00 TP 12 H 00 TD 07 H 00
UE 407	3	Pratiques linguistiques et communication argumentée - Espagnol	- Communication écrite (2) - Communication orale (1)	TD 12 H 00 TP 12 H 00
UE 408	2	Communication et outils professionnels	- LV3 (1) - Compétences numériques (1) - Bonus	TD 20 H 00 TD 12 H 00
UE 409	4	Projet personnel, professionnel et citoyen	- PPP/CEL(2) - Sens. développement durable, ettransition écologique (TEDs) (2)	TD 11 H 00 TD 30 H 00
UE 410	2 (A choix)	Savoirs additionnels - Compétences transversales et préprofessionnelles	- Com. D'Ent (2) - Métiers de l'enseignement (2)	TD 12 H 00 TD 13 H 00

MODALITÉS D'EXAMEN - LICENCE 2ÈME ANNÉE

CONTRÔLE CONTINU ET/OU EXAMEN FINAL (SELON ENSEIGNANT)

U.E.	Matières	ECRIT	ORAL	OBSERVATIONS
UE 301 Ang	Civilisation GB	2 H 30		Questions de cours et/ou commentaire de texte ou dissertation
UE 302 Esp	Civilisation espagnole	2 H 30		Analyse de documents, contrôle de connaissances, QCM)
UE 303	Droit commercial Economie Statistiques/analyse	2 H 00 3 H 00 2 H 00		Série de cas pratique Question sur le programme, dissertation Contrôle continu de 1 h à mi-semester + examen terminal
UE 304 Ang	Grammaire Thème Version	1 H 00 1 H 00 1 H 00		
UE 305 Esp	Grammaire Thème version	1 H 00 1 H 00 1 H 00		
UE 306 Ang	Pr Langue écrite Pr Langue orale Phonétique	1 H 30 1 H 00	Prép : 20 mn Pass : 20 mn	Commentaire, questions. Transcription et questions sur le programme
UE 307 Esp	Pr langue écrite Pr Langue orale	1 H 30	Prép : 20 mn Pass : 20 mn	Commentaire, questions.
UE 308	Compét. numériques LV3 Bonus			Contrôle continu 2ème session : Idem
UE 309	Communication d'entreprise Métiers de l'enseignement.	2 H 00		Analyse critique d'un dossier de publicité ou de communication d'entreprise et/ou question de cours.
	SEMESTRE 2			
UE 401 Ang	Civilisation US	2 H 30		Question de cours ou commentaire ou dissertation de texte.
UE 402 Esp	Civilisation L.A.	2 H 30		Questions de cours et/ou commentaire de texte ou dissertation.
UE 403	Economie Gestion Marketing Commerce international	3 H 00 2 H 00 2 H 00 1 H 30		Questions sur le programme, dissertation. Questions et exercices Questions de cours + cas
UE 404 Ang	Grammaire Thème Version	1 H 00 1 H 00 1 H 00		
UE 405 Esp	Grammaire Thème Version	1 H 00 1 H 00 1 H 00		
UE 406 Ang	Pr langue écrite Pr langue orale Phonétique	1 H 30 1 H 00	Prep : 20 mn Pass : 20 mn	Transcription et questions sur le programme
UE 407 Esp	Pr langue écrite Pr langue orale	1 H 30	Prep : 20 mn Pass : 20 mn	
UE 408	Compétences numériques LV3 Bonus			Contrôle continu.
UE 409	PPP/CEL Développement durable	1 H 30		En cours
UE 410 A choix	Communication d'entreprise Métiers de l'enseignement	2 H 00		Analyse critique d'un ou plusieurs documents et/ou commentaire synthétique d'un dossier de presse portant sur une question de cours.

LEA 2 - U.E. 301 : CONNAISSANCE DU MONDE ANGLOPHONE
--

CONNAISSANCES DU MONDE ANGLOPHONE
--

Enseignant : T. GOLLIOT

Horaire : 10 H 00 CM - 12 H 00 TD

Programme : Le fonctionnement du système politique britannique (le parlement ; le gouvernement ; la reine ; la dévolution ; le système électoral ; les partis politiques ; le Royaume-Uni et l'Europe).

Bibliographie : communiquée en cours.

LEA 2 - U.E. 302 : CONNAISSANCE DU MONDE HISPANOPHONE
--

CONNAISSANCES DU MONDE HISPANOPHONE
--

Enseignant : A. GUYOT

Horaire : 10 H 00 CM - 12 H 00 TD

Programme : Le cours de civilisation espagnole contemporaine portera essentiellement sur l'Espagne du XX ^e siècle.

1.El Desastre de 1898.

2.El reinado de Alfonso XIII (1902-1931).

3.La Segunda República (1931-1936).

4.La Guerra Civil (1936-1939).

5.El Franquismo (1939-1975).

6.La Transición democrática (1975-1978).
--

Bibliographie : communiquée en cours.

LEA 2 - U.E. 303 : ENJEUX ÉCONOMIQUES, JURIDIQUES ET OUTILS D'ANALYSE DES ENTREPRISES
--

DROIT COMMERCIAL

Enseignant : L. SARTIAUX

Horaire : 12 H 00 TD

Programme :

Introduction

I - Le commerçant

Définition et typologie

II - Les actes de commerce : les différentes catégories, leur régime juridique
--

III - Les biens des commerçants

Le fonds de commerce : les éléments constitutifs, la nature juridique, la cession, le nantissement, la location-gérance.
--

Le bail commercial et la propriété commerciale
--

La propriété industrielle : marques, brevets et autres droits

Bibliographie : communiquée en cours.

ÉCONOMIE
Enseignant : M. MADELINE
Horaire : 12 H 00 TD
Programme : Ch. 1 : Entreprendre et Manager Ch. 2 : Finalités et responsabilités sociétales Ch. 3 : Analyse externe : L'environnement Ch 4 : Analyse interne : Ressources et compétences Ch 5 : Les options stratégiques Ch 6 : Le développement stratégique Ch 7 : Choisir une structure Ch 8 : Faire évoluer la structure Ch 9 : La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences Ch 10 : La motivation des salariés.
Bibliographie : communiquée en cours.

STATISTIQUES ET ANALYSE FINANCIÈRE
Enseignant : G. MAILLY
Horaire : 12 H 00 TD
Programme : 1 – Mesure de la croissance. - Taux de croissance, coefficient multiplicateur - Evolutions successives (taux de croissance global, taux de croissance annuel moyen) - Grandeurs liées (chiffre d'affaire, inflation (IPC de l'INSEE), euros courants et constants) 2 – Indices. - Indices élémentaires - Indices synthétiques de Laspeyres, Paasche et Fisher 3 – Mathématiques financières - Intérêts simples (valeur acquise, valeur actuelle, escompte). - Intérêts composés - Annuités
Bibliographie : communiquée en cours.

LEA 2 – U.E. 304 : PRATIQUES LINGUISTIQUES ET TECHNIQUES APPROFONDIES DE LA TRADUCTION - ANGLAIS

TECHNIQUES DE TRADUCTION (THÈME) ET CONNAISSANCES GRAMMATICALES
Enseignant : T. GOLLIOT
Horaire : 18 H 00 TD
Programme : Grammaire (approfondissement) et exercices. Utilisation de textes économiques pour traiter des points précis Thème : Traduction de textes à caractère socio-économique. Textes distribués en classe
Bibliographie : communiquée en cours.

TECHNIQUES DE TRADUCTION : VERSION
Enseignant : R.A. THORPE
Horaire : 12 H 00 TD
Programme : Traduction de textes contemporains à caractère socio-économique
Bibliographie : communiquée en cours.

LEA 2 – U.E. 305 : PRATIQUES LINGUISTIQUES ET TECHNIQUES APPROFONDIES DE LA TRADUCTION - ESPAGNOL
--

TECHNIQUES DE TRADUCTION (THÈME) ET CONNAISSANCES GRAMMATICALES
Enseignant : M. PONS
Horaire : 18 H 00 TD
Programme : Grammaire : Révision et approfondissement des notions fondamentales de la grammaire espagnole. Thème : Traduction d'articles de presse-Traduction de textes socio-économiques et d'articles de presse. Observation : Examen mi-semester + final
Bibliographie : communiquée en cours.

TECHNIQUES DE TRADUCTION : VERSION
Enseignant : A. PERRIN
Horaire : 12 H 00 TD
Programme : Initiation à la langue économique et commerciale. Traduction d'articles de presse
Bibliographie : communiquée en cours.

LEA 2 – U.E. 306 : PRATIQUES LINGUISTIQUES ET COMMUNICATION ARGUMENTÉE - ANGLAIS

TECHNIQUES DE COMMUNICATION ÉCRITE

Enseignant : K. HARRIS

Horaire : 12 H 00 TD

Programme : Exercices d'expression écrite et d'enrichissement lexical et notionnel à partir de contenus liés au monde de l'entreprise, à l'économie et à l'actualité. CV, lettres de motivation en anglais.

Bibliographie : communiquée en cours.

TECHNIQUES DE COMMUNICATION ORALE
--

Enseignant : R. AKINYI/J. JEGEDE/M.CAPLIEZ
--

Horaire : PLO : 12 H 00 TP PHONETIQUE : 07 H 00 TD

Programme :

Phonétique :

- <u>Visée générale du cours</u> : Comprendre l'anglais oral en étudiant le système phonologique de la langue, améliorer sa prononciation et ses compétences de compréhension.
--

- <u>Contenus-connaissances/savoirs visés</u> : Alphabet phonétique international (API), transcription phonétique, homophonie, homographie, variétés d'anglais.

- <u>Compétences et apprentissage visés par le cours</u> :
--

+ Pré-requis : cours de phonétique de L1 (alphabet phonétique, voyelles, consonnes).
--

+ Transcription phonétique de mots et de phrases anglais.

+ Etude des homophones et homographes.
--

+ Etude de différents accents anglais du monde.

Bibliographie : communiquée en cours.

LEA 2 – U.E. 307 : PRATIQUES LINGUISTIQUES ET COMMUNICATION ARGUMENTÉE - ESPAGNOL
--

TECHNIQUES DE COMMUNICATION ÉCRITE

Enseignant : M. DELRUE

Horaire : 12 H 00 TD

Programme : Travail de rédaction à partir de supports écrits ou sonores, traitant de thèmes latino-américains et espagnols.

Bibliographie : communiquée en cours.

TECHNIQUES DE COMMUNICATION ORALE
--

Enseignant : I. VALDEZ

Horaire : 12 H 00 TP

Programme : Asignatura de carácter oral (expresión y comprensión) en la que se tratarán temas de actualidad de España y América Latina a partir de documentos audiovisuales y escritos. Además, se propondrán exposiciones para que las realicen los estudiantes a lo largo del curso.
--

Bibliographie : communiquée en cours.

LEA 2 – U.E. 308 : COMMUNICATION ET OUTILS PROFESSIONNELS
--

COMPÉTENCES NUMÉRIQUES

Enseignant : O. PERART

Horaire : 12 H 00 TD

Projet numérique (S3)

Objectif :

Utiliser les fonctionnalités avancées du traitement de texte et savoir exploiter des tables de données dans un tableur
--

Programme :

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Traitement de texte : réalisation d'un document de type rapport (document maître, index, bibliographie, sections, mise en page complexe)• Tableur : exploitation d'une table de données, filtre, tri, tableau récapitulatif, recherche |
|---|

Évaluation :

Le module sera évalué par un contrôle continu :

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Activités surveillées ou réalisées en autonomie :<ul style="list-style-type: none">*toute activité doit être rendue : en cas d'absence justifiée, se rapprocher de l'enseignant pour les modalités de rattrapage.*les étudiants dispensés de TD pourront passer toutes les activités surveillées en fin de semestre mais devront rendre les activités non surveillées en même temps que les autres. |
|--|

Session de rattrapage :

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Épreuve surveillée et/ou activités à réaliser en autonomie avant la session de rattrapage. |
|--|

Bibliographie : communiquée en cours.

LV3

Enseignant : En fonction de la LV3 choisie
--

Horaire : 20 H 00 TD - Voir panneau d'affichage LV3

Programme : En fonction de la LV3 choisie

Bibliographie : communiquée en cours.

LEA 2 – U.E. 309 : SAVOIRS ADDITIONNELS – COMPÉTENCES TRANSVERSALES ET PRÉPROFESSIONNELLES

COMMUNICATION D'ENTREPRISE

Enseignant : C. SENECHAL

Horaire : 12 H 00 TD

Approche de la communication interpersonnelle

Objectifs :

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">+ Appréhender les concepts de la communication+ Comprendre les mécanismes de la communication+ Définir les obstacles de la communication et les moyens de les contourner. |
|---|

Aborder la communication interculturelle.

Bibliographie : communiquée en cours.

SENSIBILISATION AUX MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT
Enseignant :
Horaire : 13 H 00 TD
Programme :
Bibliographie : communiquée en cours.

LEA 2 - U.E. 401 : CONNAISSANCE DU MONDE ANGLOPHONE
--

CONNAISSANCES DU MONDE ANGLOPHONE
Enseignant : N. DUPONT
Horaire : 10 H 00 CM - 12 H 00 TD
Programme. Le cours abordera comment les USA se sont constitués à travers la conquête de l'ouest et la guerre de Sécession (avec les retombées actuelles/exploitation dans le domaine du tourisme) puis verra comment les USA sont peu à peu devenus une puissance économique majeure des années 1920 à la fin de la 2 ^{ème} guerre mondiale.
Bibliographie : communiquée en cours.

LEA 2 - U.E. 402 : CONNAISSANCE DU MONDE HISPANOPHONE
--

CONNAISSANCES DU MONDE HISPANOPHONE
Enseignant : L. DEMEYER
Horaire : 10 H 00 CM - 12 H 00 TD
América Latina desde la independencia hasta la actualidad Después de estudiar los grandes movimientos de la historia reciente de las naciones latinoamericanas, nos enfocaremos en los temas candentes de la actualidad política, económica y social del Subcontinente. En este marco, los estudiantes también realizarán exposiciones orales.
Bibliographie : communiquée en cours.

LEA 2 – U.E. 403 : ENJEUX ÉCONOMIQUES ET PRATIQUES DE GESTION DANS LES ÉCHANGES INTERNATIONAUX

ÉCONOMIE
Enseignant : M. MADELINE
Horaire : 12 H 00 TD
Programme : Ch. 1 : Entreprendre et Manager Ch. 2 : Finalités et responsabilités sociétales Ch. 3 : Analyse externe : L'environnement Ch 4 : Analyse interne : Ressources et compétences Ch 5 : Les options stratégiques Ch 6 : Le développement stratégique Ch 7 : Choisir une structure Ch 8 : Faire évoluer la structure Ch 9 : La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences Ch 10 : La motivation des salariés.
Bibliographie : communiquée en cours.

MARKETING
Enseignant : J. BOUDET
Horaire : 12 h 00 TD
Programme : Objectifs du cours : Ce module vise à - introduire les notions de base de marketing afin que l'étudiant puisse en appréhender les concepts et comprendre la démarche. - permettre aux étudiants d'identifier les facteurs explicatifs du comportement du consommateur, -connaître les différentes techniques qui permettent de mieux connaître le marché.
Programme : Chapitre 1 : Comprendre la démarche marketing Chapitre 2 : Le marché et la demande Chapitre 3 : Le comportement du consommateur Chapitre 4 : Les études de marché
Méthode pédagogique : Cours magistraux et cas d'entreprise Evaluation des étudiants : Contrôle final d'une durée de 2 h 00.
Bibliographie : communiquée en cours.

COMMERCE INTERNATIONAL
Enseignant : G. CUGIER
Horaire : 12 H 00 TD
Programme : La démarche export et le dispositif français d'aide à l'export. Le Diagnostic export. L'étude des marchés étrangers
Bibliographie : communiquée en cours.

GESTION ET COMPTABILITÉ

Enseignant : J. BOUDET

Horaire : 12 H 00 TD

Programme :

Notions de base de comptabilité générale
--

L'entreprise et la comptabilité

L'enregistrement comptable

La pratique comptable

Les travaux de fin d'exercice

Le calcul des coûts

Objectifs et moyens de la comptabilité analytique d'exploitation
--

La mise en œuvre de la comptabilité analytique d'exploitation.
--

Bibliographie : communiquée en cours.

LEA 2 - U.E. 404 : PRATIQUES LINGUISTIQUES ET TECHNIQUES APPROFONDIES DE TRADUCTION - ANGLAIS
--

TECHNIQUES DE TRADUCTION (THÈME) ET CONNAISSANCES GRAMMATICALES
--

Enseignant : T. GOLLIOT

Horaire : 18 H 00 TD

Programme :

Grammaire (approfondissement) et exercices. Utilisation de textes économiques pour traiter des points précis
--

Thème : Traduction de textes à caractère socio-économique. Textes distribués en classe.

Bibliographie : communiquée en cours.

TECHNIQUES DE TRADUCTION : VERSION

Enseignant : R.A. THORPE

Horaire : 12 H 00 TD

Programme : Traduction de textes contemporains à caractère socio-économique

Bibliographie : communiquée en cours.

LEA 2 - U.E. 405 : PRATIQUES LINGUISTIQUES ET TECHNIQUES APPROFONDIES DE TRADUCTION - ESPAGNOL

TECHNIQUES DE TRADUCTION (THÈME) ET CONNAISSANCES GRAMMATICALES
--

Enseignant : M. PONS

Horaire : 18 H 00 TD

Programme :

Grammaire : Révision et approfondissement des notions fondamentales de la grammaire espagnole.
--

Thème : Traduction d'articles de presse-Traduction de textes socio-économiques et d'articles de presse.

Observation : Examen mi-semester + final.

Bibliographie : communiquée en cours.

TECHNIQUES DE TRADUCTION : VERSION
Enseignant : A. PERRIN
Horaire : 12 H 00 TD
Programme : Initiation à la langue économique et commerciale. Traduction d'articles de presse
Bibliographie : communiquée en cours.

LEA 2 - U.E. 406 : PRATIQUES LINGUISTIQUES ET COMMUNICATION ARGUMENTÉE - ANGLAIS

TECHNIQUES DE COMMUNICATION ÉCRITE
Enseignant : K. HARRIS
Horaire : 12 H 00 TD
Programme : Exercices d'expression écrite et d'enrichissement lexical et notionnel à partir de contenus liés au monde de l'entreprise, à l'économie et à l'actualité. CV, lettres de motivation en anglais.
Bibliographie : communiquée en cours.

TECHNIQUES DE COMMUNICATION ORALE
Enseignant : R. AKINYI/J. JEGEDE/M.CAPLIEZ
Horaire : PLO : 12 H 00 TP PHONETIQUE : 07 H 00 TD
Programme : Phonétique : - <u>Visée générale du cours</u> : Comprendre l'anglais oral en étudiant le système phonologique de la langue, améliorer sa prononciation et ses compétences de compréhension. - <u>Contenus-connaissances/savoirs visés</u> : Accent lexical, Rythme, intonation. - <u>Compétences et apprentissage visés par le cours</u> : Etude d'aspects prosodiques de l'anglais oral : + Règles de placement de l'accent de mot. + Accents de phrases et rythme + Intonation.
Bibliographie : communiquée en cours.

LEA 2 - U.E. 407 : PRATIQUES LINGUISTIQUES ET COMMUNICATION ARGUMENTÉE - ESPAGNOL
--

TECHNIQUES DE COMMUNICATION ÉCRITE : ESPAGNOL
Enseignant : A. BROUTIN
Horaire : 12 H 00 TD
Programme : Rédaction de documents à partir de supports écrits ou sonores, portant sur des thèmes latino-américains et espagnols.
Bibliographie : communiquée en cours.

TECHNIQUES DE COMMUNICATION ORALE : ESPAGNOL
Enseignant : I. VALDEZ
Horaire : 12 H 00 TP
Programme : Asignatura de carácter oral (expresión y comprensión) en la que se tratarán temas de actualidad de España y América Latina a partir de documentos audiovisuales y escritos. Además, se propondrán exposiciones para que las realicen los estudiantes a lo largo del curso.
Bibliographie : communiquée en cours.

LEA 2 – U.E. 408 : COMMUNICATION ET OUTILS PROFESSIONNELS

COMPÉTENCES NUMERIQUES
Enseignant : S. BOCQUET
Horaire : 12 H 00 TD
Introduction aux Bases de Données (S4) Objectif Savoir faire des requêtes dans une base de données. Modéliser une base de données. Programme - Bases de données : Introduction aux tables, clefs - Bases de données : Ecrire des requêtes pour extraire des informations de la base - Bases de données : Modéliser une situation simple Évaluation : Le module sera évalué par un contrôle continu : - Activités surveillées ou réalisées en autonomie : *toute activité doit être rendue : en cas d'absence justifiée, se rapprocher de l'enseignant pour les modalités de rattrapage. *les étudiants dispensés de TD pourront passer toutes les activités surveillées en fin de semestre mais devront rendre les activités non surveillées en même temps que les autres. Session de rattrapage : - Epreuve surveillées et/ou activités à réaliser en autonomie avant la session de rattrapage.

LV3
Enseignant : En fonction de la LV3 choisie
Horaire : 20 H 00 TD - Voir panneau d'affichage LV3.
Programme : En fonction de la LV3 choisie
Bibliographie : communiquée en cours.

LEA 2 – U.E. 409 : PROJET PERSONNEL, PROFESSIONNEL ET CITOYEN

INITIATION A LA CONSTRUCTION DU PROJET PROFESSIONNEL
Enseignant : J. BOUDET
Horaire : 11 H 00
Programme :
Bibliographie : communiquée en cours.

SENSIBILISATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE (TEDs)
Enseignant : Voir Annexe 14
Horaire : 30 H 00 TD
Programme : Voir Annexe 14
Bibliographie : communiquée en cours.

LEA 2 - U.E. 410 : SAVOIRS ADDITIONNELS - COMPÉTENCES TRANSVERSALES ET PRÉPROFESSIONNELLES

COMMUNICATION D'ENTREPRISE
Enseignant : C. SENECHAL
Horaire : 12 H 00 TD
Programme : Analyse publicitaire et de discours. Objectifs : Appréhender la communication interne et externe dans l'entreprise Découvrir les outils utilisés par les entreprises dans leurs communications.
Bibliographie : communiquée en cours.

SENSIBILISATION AUX MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT
Enseignant :
Horaire : 13 H 00 TD
Programme :
Bibliographie : communiquée en cours.

LICENCE LEA 3^{ème} année

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

Sem 1	Crédits ECTS	12 semaines	Matières + ECTS	
UE 501 Ang	2	Connaissance du monde anglophone	- Civilisation GB (2)	CM 12 H 00 / TD 12H00
UE 502 All/Esp	2	Connaissance du monde germanophone/hispanophone	- Civilisation allemande - Civilisation L.A. (2)	CM 12 H 00 / TD 12H00
UE 503	4	Enjeux économiques et financiers.	- Economie internationale (2) - Gestion financière (2)	TD 12 H 00 TD 12 H 00
UE 504	4	Pratiques linguistiques et techniques avancées de traduction -Anglais	- Grammaire/Thème (2) - Version (2)	TD 18 H 00 TD 16 H 00
UE 505 All/Esp	4	Pratiques linguistiques et techniques avancées de traduction - Allemand/Espagnol	- Grammaire/Thème (2) - Version (2)	TD 18 H 00 TD 16 H 00
UE 506	4	Pratiques linguistiques et communication perfectionnée - Anglais	- Communication écrite (2) - Communication orale (2)	TD 12 H 00 TP 12 H 00
UE 507 All/Esp	4	Pratiques linguistiques et communication perfectionnée - Allemand/Espagnol	- Communication écrite (2) - Communication orale (2)	TD 12 H 00 TP 12 H 00
UE 508	4	Langues, outils et stratégies professionnelles	-PPP/CEL (1) - Compétences numériques (1) - LV3 (2) - Bonus	TD 08 H 00 TD 12 H 00 TD 20 H 00
UE 509 A choix	2	Options d'ouverture spécialisées	- Com. d'entr et négo (2) - Métiers de l'enseignement (2)	TD 12 H 00 TD 24 H 00
Sem 2		12 semaines		
UE 601	2	Connaissance du monde anglophone	- Civilisation (2)	CM 12 H 00 / TD 13H00
UE 602 All/Esp	2	Connaissance du monde germanophone/hispanophone	- Civilisation espagnole (2)	CM 12 H 00 / TD 13H00
UE 603	5	Dynamiques économiques, juridiques et commerciales.	-Affaires internationales (1) - Commerce et env. marit (2) - Droit Européen (2)	TD 12 H 00 TD 12 H 00 TD 12 H 00
UE 604	4	Pratiques linguistiques et techniques avancées de traduction - Anglais	- Grammaire/Thème (2) - Version (2)	TD 18 H 00 TD 16 H 00
UE 605 All/Esp	4	Pratiques linguistiques et techniques avancées de traduction - Allemand/Espagnol	- Grammaire/Thème (2) - Version (2)	TD 18 H 00 TD 16 H 00
UE 606	3	Pratiques linguistiques et communication perfectionnée - Anglais	- Communication écrite (2) - Communication orale (1)	TD 12 H 00 TP 12 H 00
UE 607 All/Esp	3	Pratiques linguistiques et communication argumentée - Allemand/Espagnol	- Communication écrite (2) - Communication orale (1)	TD 12 H 00 TP 12 H 00
UE 608	5	Langues et outils pour l'insertion professionnelle.	- LV3 (2) - Compétences numériques (1) - Stage (2) - Bonus	TD 20 H 00 TD 12 H 00 TD 02 H 00
UE 609 A choix	2	Options d'ouverture spécialisées	- Marketing (2) - Métiers de l'enseignement (2)	TD 12 H 00 TD 24 H 00

LES RAPPORTS DE SÉJOUR LINGUISTIQUE SONT À RENDRE AU SECRÉTARIAT AU PLUS TARD POUR LE 3 MARS 2027 en version électronique (PDF renommé à votre nom).

VOIR SECRÉTARIAT POUR LES MODALITÉS 2026-2027

LICENCE LEA 3^{ème} année

CONTROLE CONTINU ET/OU EXAMEN FINAL (SELON ENSEIGNANT)

	SEMESTRE 5			
U.E.	Matières	ECRIT	ORAL	OBSERVATIONS
UE 501 Ang	Civilisation GB	3 H 00		
UE 502 All/Esp	Civilisation allemande Civilisation L.A.	3 H 00	15 mn	Commentaire ou dissertation. Esp Session 2 : Ecrit 1 H 30
UE 503	Gestion financière Economie internationale	2 H 00 3 H 00		Questions et exercices Commentaire ou dissertation
UE 504 Ang	Grammaire, Thème et version	4 H 00		
UE 505 All/esp	Grammaire thème et version	4 H 00		En Espagnol : contrôle continu
UE 506 Ang	Pr Langue écrite Pr Langue orale	1 H 30	Prép : 15 mn Pass : 15 mn	
UE 507 All/Esp	Pr Langue écrite Pr Langue orale	1 H 30	Prép : 15 mn Pass : 15 mn	
UE 508	PPP Compétences numériques LV3			Module insertion professionnelle. Contrôle continu Voir affichage
UE 509 A choix	Comm d'entr. Et Négo Métiers Enseignements			En cours
	SEMESTRE 6			
UE 601 Ang	Civilisation US		Prép : 20 mn Pass : 15 mn	
UE 602 All/Esp	Civilisation		Prép : 20 mn Pass : 15 mn	
UE 603	Affaires internationales Droit Comm. Environnement maritime		1 H 30 2 H 00 1 H 30	Commentaire ou dissertation. 5 Cas pratiques
UE 604 Ang	Grammaire thème et version	4 H 00		
UE 605 All/Esp	Grammaire thème et version	4 H 00		En Espagnol : contrôle continu
UE 606 Ang	Pr langue écrite Pr langue orale	1 H 30	Prep : 15 mn Pass : 15 mn	
UE 607 All/Esp	Pr Langue écrite Pr langue orale	1 H 30	Prép : 15 mn Pass : 15 mn	
UE 608	Compétences numériques Stage LV3			Contrôle continu Soutenance du portefeuille de compétences Voir affichage
UE 609 A choix	Marketing Métiers enseignement	2 H 00		Questions de cours et exercices

LEA 3 - U.E. 501 : CONNAISSANCE DU MONDE ANGLOPHONE
--

CIVILISATION DES ILES BRITANNIQUES - Civilisation irlandaise

Enseignant : M. WASTYN

Horaire : 12 H 00 CM - 12 H 00 TD

Programme : L'Irlande est marquée par une identité culturelle forte, façonnée par sa situation insulaire mais aussi par les différentes vagues de colonisation et son rapport complexe avec ce qui deviendra le Royaume-Uni. Ce module se propose d'étudier les grands événements historiques qui ont marqué la création et la construction de la culture irlandaise, ainsi que son caractère dichotomique. Les dimensions politiques, religieuses et militaires de différentes époques seront analysées afin de mettre en perspective des documents du XXe et du XXIe siècle.
--

Bibliographie : communiquée en cours.

LEA 3 - U.E. 502 : CONNAISSANCE DU MONDE GERMANOPHONE/HISPANOPHONE

CONNAISSANCES DU MONDE GERMANOPHONE
--

Enseignant : P. DESPRES

Horaire : 12 H 00 CM - 12 H 00 TD

Programme : Le cours de civilisation porte sur l'évolution économique de l'Allemagne de 1945 à nos jours, plus particulièrement sur la mise en place des deux économies à l'est et à l'ouest de l'Allemagne à l'issue de la seconde guerre mondiale, puis sur le retour à une politique économique unique avec la réunification.
--

Le Traité de Postdam

L'évolution des quatre zones d'occupation

Le plan Marshall et la réforme monétaire
--

L'économie sociale de marché à l'Ouest
--

L'économie planifiée à l'Est

Le miracle économique à l'Ouest

Bibliographie : communiquée en cours.

CONNAISSANCES DU MONDE HISPANOPHONE
--

Enseignant : B. SANTINI

Horaire : 12 H 00 CM - 12 H 00 TD

Programme : América del Sur / países andinos (Bolivia, Ecuador, Colombia, Perú, Venezuela ; Cono Sur : Argentina, Chile, Uruguay) de la Independencia a nuestra época : sociedad, política, economía.

Examen : Travaux d'étudiants réalisés en groupe et exposition (SAE).
--

Bibliographie : communiquée en cours.

ÉCONOMIE INTERNATIONALE

Enseignant : M. PREGO

Horaire : 12 H 00 TD

Programme :

Ch 1 : Ouverture des économies

Ch 2 : Fondements de l'échange international
--

Ch 3 : Financement de l'économie

Ch 4 : Marchés financiers

Ch 5 : Les institutions financières

Ch 6 : Globalisation financière

Ch 7 : Politiques économiques

Ch 8 : Politiques budgétaires

Ch 9 : Politiques monétaires

Bibliographie : communiquée en cours.

GESTION FINANCIÈRE

Enseignant : D. SENECHAL

Horaire : 12 H 00 TD

Programme :

Partie 1 :

Présenter le bilan fonctionnel

Déterminer le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement.
--

Partie 2 :

Déterminer le seuil de rentabilité.

Analyse des charges selon le niveau d'activité.

Le compte de résultat différentiel.

Le seuil de rentabilité.

Partie 3 :

Le financement des investissements.

Financements internes.

Financements externes

Partie 4 : Gestion budgétaire.

Le processus budgétaire.

La hiérarchie des budgets

Bibliographie : communiquée en cours.

LEA 3 – U.E. 504 : PRATIQUES LINGUISTIQUES ET TECHNIQUES AVANCÉES DE TRADUCTION - ANGLAIS
--

TECHNIQUES DE TRADUCTION (THÈME) ET CONNAISSANCES GRAMMATICALES
Enseignant : M. WASTYN
Horaire : 18 H 00 TD
Programme : traduction d'extraits d'articles de presse ou de documents liés à l'entreprise, à l'économie, à des faits de sociétés ou à des questions juridiques ; exercices contextualisés sur des points de grammaire et de syntaxe ; CV, lettres de motivation en anglais ; introduction à une utilisation raisonnée des outils de traduction en ligne.
Bibliographie : communiquée en cours.

TECHNIQUES DE TRADUCTION : VERSION
Enseignant : E. COOPER
Horaire : 16 H 00 TD
Programme : Traduction d'articles de presse de l'anglais au français. Possibilité de doubler et/ou d'interpréter une prise de parole journalistique ou médiatique (entretien, conférence de presse, discours, publicité...).
Bibliographie : communiquée en cours.

LEA 3 – U.E. 505 : PRATIQUES LINGUISTIQUES ET TECHNIQUES AVANCÉES DE TRADUCTION - ALLEMAND/ESPAGNOL
--

ALLEMAND

TECHNIQUES DE TRADUCTION (THÈME) ET CONNAISSANCES GRAMMATICALES
Enseignant : J. WILDAU/A. LEDUC
Horaire : 18 H 00 TD
Programme : Traduction d'articles de presse et de textes de littérature spécialisée
Bibliographie : communiquée en cours.

TECHNIQUES DE TRADUCTION : VERSION
Enseignant : A. LEDUC
Horaire : 16 H 00 TD
Programme : Traduction d'articles de presse et de textes de littérature spécialisée
Bibliographie : communiquée en cours.

ESPAGNOL

TECHNIQUES DE TRADUCTION (THÈME ET CONNAISSANCES GRAMMATICALES)
Enseignant : A. PERRIN
Horaire : 18 H 00 TD
Programme : Traduction de textes économiques, politiques, juridiques, correspondance commerciale.
Bibliographie : communiquée en cours.

TECHNIQUES DE TRADUCTION : VERSION
Enseignant : A. PERRIN
Horaire : 16 H 00 TD
Programme : Traduction de textes économiques, politiques, juridiques. Correspondance commerciale.
Bibliographie : communiquée en cours.

LEA 3 - U.E. 506 : PRATIQUES LINGUISTIQUES ET COMMUNICATION PERFECTIONNÉE - ANGLAIS
--

TECHNIQUES DE COMMUNICATION ÉCRITE
Enseignant : T. GOLLIOT
Horaire : 12 H 00 TD
Programme : Exercices d'expression écrite et d'enrichissement lexical, rédaction à partir de contenus liés au monde de l'entreprise, à l'économie et à l'actualité.
Bibliographie : communiquée en cours.

TECHNIQUES DE COMMUNICATION ORALE
Enseignant : R. AKINYI/J. JEGEDE
Horaire : 12 H 00 TP
Programme : Exercices de compréhension et de restitution à partir d'enregistrements authentiques (audio ou vidéo). Entraînement à la prise de parole autonome et à l'exposé.
Objectif : Favoriser l'aisance linguistique à l'oral.
Bibliographie : communiquée en cours.

LEA 3 - U.E. 507 : PRATIQUES LINGUISTIQUES ET COMMUNICATION PERFECTIONNÉE - ALLEMAND/ESPAGNOL
--

TECHNIQUES DE COMMUNICATION ÉCRITE ALLEMAND
Enseignant : C. SCHAUBERT
Horaire : 12 H 00 TD
Programme : Entraînement méthodique à la compréhension et expression écrite de documents en langue étrangère Les étudiants sont invités à lire régulièrement la presse allemande afin d'améliorer leurs compétences
Bibliographie : communiquée en cours.

TECHNIQUES DE COMMUNICATION ORALE ALLEMANDE
Enseignant : C. SCHAUBERT
Horaire : 12 H 00 TD
Programme : Exercices de compréhension et de restitution à partir d'enregistrements authentiques (audio ou vidéo). Entraînement à la prise de parole autonome et à l'exposé.
Objectif : Favoriser l'aisance linguistique à l'oral.
Bibliographie : communiquée en cours.

TECHNIQUES DE COMMUNICATION ÉCRITE ESPAGNOL
Enseignant : A. GUYOT
Horaire : 12 H 00 TD
Programme : Les étudiants/es travailleront à partir de supports tels que des articles de la presse hispanique et apprendront à rédiger en espagnol des documents utiles professionnellement (courriels, articles, notamment).
Bibliographie : communiquée en cours.

TECHNIQUES DE COMMUNICATION ORALE
Enseignant : I. VALDEZ
Horaire : 12 H 00 TP
Programme : Asignatura de carácter oral (expresión y comprensión) en la que se tratarán temas de actualidad de España y América Latina a partir de documentos audiovisuales y escritos. Además, se propondrán exposiciones para que las realicen los estudiantes a lo largo del curso.
Bibliographie : communiquée en cours.

LEA 3 - U.E. 508 : LANGUES, OUTILS ET STRATÉGIES PROFESSIONNELLES
--

LE STAGE COMME ÉTAPE (MODULE D'INSERTION PROFESSIONNELLE)
Enseignant : J. BOUDET
Horaire : 08 H 00 TD
Objectifs et programme : Préparer au stage (inscription du stage dans le projet professionnel, recherche de stage, départ en stage) Analyser le retour de stage Sensibiliser aux problématiques de l'entreprise selon son cycle de vie - A quoi sert le stage pour le stagiaire et l'entreprise ? - Inscription du stage dans le projet - Recherche de stage (sources d'information pour trouver un stage) - Candidature au stage - Préparation du départ en stage - Comportement pendant le stage - Conseils sur le CV et la lettre de motivation

COMPÉTENCES NUMÉRIQUES

Enseignant : O. PERART

Horaire : 12 H 00 TD

Objectif :

Réaliser un site web à l'aide d'un CMS (Wordpress)

Programme :

- Wordpress : Analyse critique, création de la structure et rédaction en ligne.

Évaluation :

Le module sera évalué par un contrôle continu :

- activités surveillées ou réalisées en autonomie :

*toute activité doit être rendue : en cas d'absence justifiée, se rapprocher de l'enseignant pour les modalités de rattrapage.

*les étudiants dispensés de TD pourront passer toutes les activités surveillées en fin de semestre mais devront rendre les activités non surveillées en même temps que les autres.

Rattrapage : épreuve surveillée et/ou activités à réaliser en autonomie avant la session de rattrapage.

LV3

Enseignant : En fonction de la LV3 choisie

Horaire : 20 H 00 TD - Voir panneau d'affichage LV3.

Programme : En fonction de la LV3 choisie

Bibliographie : communiquée en cours.

LEA 3 - U.E. 509 : OPTIONS D'OUVERTURE SPÉCIALISÉES

COMMUNICATION D'ENTREPRISES ET NÉGOCIATION

Enseignant : J. BOUDET

Horaire : 12 H 00 TD

Programme :

- Les différentes formes de communication.
- Les personnalités issues de nos communications.
- La communication d'entreprise (interne et externe).

Bibliographie : communiquée en cours.

SENSIBILISATION AUX MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT

Enseignant :

Horaire : 24 H 00 TD

Bibliographie : communiquée en cours.

LEA 3 - U.E. 601 : CONNAISSANCE DU MONDE ANGLOPHONE

CONNAISSANCES DU MONDE ANGLOPHONE
Enseignant : N. DUPONT
Horaire : 12 H 00 CM - 13 H 00 TD
Programme : The United States and the postwar years. Rarely has a society experienced such rapid or dramatic change as that which occurred in America during and after World War II. By focusing on such issues as economic growth, the development of Suburbia and consumerism, the Civil Rights Movement, popular culture, McCarthyism, the Cold War..., the course will try to underline the massive changes that took place in America during the postwar years.
Bibliographie : communiquée en cours.

LEA 3 - U.E. 602 : CONNAISSANCE DU MONDE GERMANOPHONE/HISPANOPHONE

CONNAISSANCES DU MONDE GERMANOPHONE
Enseignant : P. DESPRES
Horaire : 12 H 00 CM - 13 H 00 TD
Programme : Le cours de civilisation porte sur l'évolution économique de l'Allemagne de 1945 à nos jours, plus particulièrement sur les aspects économiques dans le cadre politique qui a été créé après la deuxième guerre mondiale. Il comporte deux parties qui correspondent à une thématique différente mais complémentaire pour le 1 ^{er} et 2 ^{ème} semestre. : <u>1^{er} semestre</u> L'évolution des quatre zones d'occupation Le plan Marshall et la réforme monétaire L'économie sociale de marché à l'Ouest L'économie planifiée à l'Est Le " miracle économique " à l'Ouest et la période de ruptures subséquente. L'unification allemande et ses répercussions économiques sur les nouveaux Länder. <u>2^{ème} semestre</u> La banque centrale européenne, la Bundesbank et le système bancaire Les secteurs économiques, Energie, Agriculture, Industrie, Secteur tertiaire, Le commerce extérieur, Le monde du travail, Main d'œuvre, Chômage, Syndicats, Cogestion
Bibliographie : communiquée en cours.

CONNAISSANCES DU MONDE HISPANOPHONE
Enseignant : A. GUYOT
Horaire : 12 H 00 CM - 13 H 00 TD
Programme : Le cours de civilisation espagnole contemporaine sera axé sur la connaissance de la dimension économique, juridique et sociale de l'Espagne actuelle. A cela s'ajoutera une partie plus historique dont les jalons seront « de 1939 à nos jours », et une partie géographique, qui visera un approfondissement des connaissances déjà acquises à propos du territoire espagnol.
Bibliographie : communiquée en cours.

AFFAIRES INTERNATIONALES

Enseignant : G. CUGIER

Horaire : 12 H 00 TD

La logistique internationale et les règles incoterms
Le risque client et les paiements à l'international

Objectifs du cours : ce module vise à rendre les étudiants capables :

- d'identifier les spécificités de l'étude de marché étranger,
- de connaître les règles incoterms,
- de connaître les différents instruments et techniques de paiement utilisés en commerce international, d'identifier les particularités de leur mise en œuvre, les critères de choix

Programme :

Chapitre 1 – L'étude des marchés étrangers.

Chapitre 2 – Les règles Incoterms.

Chapitre 3 : Les modalités de paiement d'une transaction internationale

Méthode pédagogique : cours magistraux et cas d'entreprise.

Evaluation des étudiants : contrôle final d'une durée de 2 H 00 – Contrôle continu

Bibliographie : communiquée en cours.

COMMERCE ET ENVIRONNEMENT MARITIME

Enseignant : G. CUGIER

Horaire : 12 H 00 TD

Les échanges internationaux (marchandises, services) du début du XXI^e siècle, L'importance du transport maritime.

Acteurs, moyens et infrastructures du transport maritime : Ports, acteurs portuaires, compagnies maritimes, flottes.

Le transit portuaire

Bibliographie : communiquée en cours.

DROIT EUROPÉEN

Enseignant : J.M. LANNOY

Horaire : 12 H 00 TD

Programme :

- Introduction

. La Communauté Économique du Charbon et de l'Acier et la Communauté Économique Européenne.

. Les traités et les sources du droit de l'Union Européenne.

. L'adhésion et le retrait de l'Union Européenne.

- Chapitre sur les institutions de l'UE.

- Chapitre sur le processus décisionnel de l'UE.

- Chapitre sur le marché unique européen.

Bibliographie : communiquée en cours.

LEA 3 – U.E. 604 : PRATIQUES LINGUISTIQUES ET TECHNIQUES AVANCÉES DE TRADUCTION - ANGLAIS
--

TECHNIQUES DE TRADUCTION (THÈME ET CONNAISSANCES GRAMMATICALES)
Enseignant : M. WASTYN
Horaire : 18 H 00 TD
Programme : traduction d'extraits d'articles de presse ou de documents liés à l'entreprise, à l'économie, à des faits de sociétés ou à des questions juridiques ; exercices contextualisés sur des points de grammaire et de syntaxe ; CV, lettres de motivation en anglais ; introduction à une utilisation raisonnée des outils de traduction en ligne.
Bibliographie : communiquée en cours.

TECHNIQUES DE TRADUCTION : VERSION
Enseignant : E. COOPER
Horaire : 16 H 00 TD
Programme : Traduction d'articles de presse de l'anglais au français. Possibilité de doubler et/ou d'interpréter une prise de parole journalistique ou médiatique (entretien, conférence de presse, discours, publicité...). Possibilité de travailler sur les CV, lettres de motivation, profils LinkedIn, etc.. en anglais. Introduction à une utilisation raisonnée des outils de traduction en ligne.
Bibliographie : communiquée en cours.

LEA 3 – U.E. 605 : PRATIQUES LINGUISTIQUES ET TECHNIQUES AVANCÉES DE TRADUCTION - ALLEMAND/ESPAGNOL
--

ALLEMAND

TECHNIQUES DE TRADUCTION (THÈME ET CONNAISSANCES GRAMMATICALES)
Enseignant : J. WILDAU/A. LEDUC
Horaire : 18 H 00 TD
Programme : Traduction d'articles de presse et de textes de littérature spécialisée
Bibliographie : LENOEL C., MARLOIT M-C : <i>Les métiers des langues</i> – Coll. l'Etudiant pratique n° 39

TECHNIQUES DE TRADUCTION : VERSION
Enseignant : A. LEDUC
Horaire : 16 H 00 TD
Programme : Traduction d'articles de presse et de textes de littérature spécialisée
Bibliographie : communiquée en cours.

ESPAGNOL

TECHNIQUES DE TRADUCTION (THÈME ET CONNAISSANCES GRAMMATICALES)
Enseignant : A. PERRIN
Horaire : 18 H 00 TD
Programme : Traduction de textes économiques, politiques, juridiques,
Bibliographie : communiquée en cours.

TECHNIQUES DE TRADUCTION : VERSION
Enseignant : A. PERRIN
Horaire : 16 H 00 TD
Programme : Traduction de textes économiques, politiques, juridiques.
Bibliographie : communiquée en cours.

LEA 3 - U.E. 606 : PRATIQUES LINGUISTIQUES ET COMMUNICATION PERFECTIONNÉE - ANGLAIS
--

TECHNIQUES DE COMMUNICATION ÉCRITE ANGLAIS
Enseignant : T. GOLLIOT
Horaire : 12 H 00 TD
Programme : Exercices d'expression écrite et d'enrichissement lexical, rédaction à partir de contenus liés au monde de l'entreprise, à l'économie et à l'actualité.
Bibliographie : communiquée en cours.

TECHNIQUES DE COMMUNICATION ORALE
Enseignant : R. AKINYI/J. JEGEDE
Horaire : 12 H 00 TP
Programme : Exercices de compréhension et de restitution à partir d'enregistrements authentiques (audio ou vidéo). Entraînement à la prise de parole autonome et à l'exposé.
Bibliographie : communiquée en cours.

LEA 3 - U.E. 607 : PRATIQUES LINGUISTIQUES ET COMMUNICATION PERFECTIONNÉE - ALLEMAND/ESPAGNOL
--

TECHNIQUES DE COMMUNICATION ÉCRITE ALLEMAND
Enseignant : C. SCHAUBERT
Horaire : 12 H 00 TD
Programme : Entraînement méthodique à la compréhension et expression écrite de documents en langue étrangère Les étudiants sont invités à lire régulièrement la presse allemande afin d'améliorer leurs compétences
Bibliographie : communiquée en cours.

TECHNIQUES DE COMMUNICATION ORALE
Enseignant : C. SCHAUBERT
Horaire : 12 H 00 TD
Programme : Exercices de compréhension et de restitution à partir d'enregistrements authentiques (audio ou vidéo). Entraînement à la prise de parole autonome et à l'exposé. Objectif : Favoriser l'aisance linguistique à l'oral
Bibliographie : communiquée en cours.

TECHNIQUES DE COMMUNICATION ÉCRITE ESPAGNOLE
Enseignant : M. DELRUE
Horaire : 12 H 00 TD
Programme : - Etude d'articles de presse sur l'actualité du monde hispanophone (compréhension écrite, mise en relation avec les connaissances entrepreneuriales) dans le secteur économique, social et politique. - Entraînement méthodique à la compréhension écrite de documents en langue espagnole. - Rédaction de compte-rendu à partir d'un article de presse. - Rédaction de courriers externes opérationnels d'entreprise (lettres commerciales, mailing) en respectant la méthodologie de forme et de fond (structure, mise en page, vocabulaire spécifique et formules de politesse). - Les étudiants devront lire la presse régulièrement et s'informer des actualités du monde hispanophone.
Bibliographie : communiquée en cours.

TECHNIQUES DE COMMUNICATION ORALE ESPAGNOLE
Enseignant : I. VALDEZ
Horaire : 12 H 00 TP
Programme : Asignatura de carácter oral (expresión y comprensión) en la que se tratarán temas de actualidad de España y América Latina a partir de documentos audiovisuales y escritos. Además, se propondrán exposiciones para que las realicen los estudiantes a lo largo del curso.
Bibliographie : communiquée en cours.

LEA 3 – U.E. 608 : LANGUES ET OUTILS POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE

COMPÉTENCES NUMÉRIQUES
Enseignant : O. PERART
Horaire : 12 H 00 TD
Objectif : Réaliser un site web évolué à l'aide d'un CMS (Wordpress) Programme : Wordpress •Création de contenu de qualité : (images, vidéos, plugins) •Initiation au multilinguisme •Finalisation du site web pour livraison au client. Évaluation : Le module sera évalué par un contrôle continu : -activités surveillées ou réalisées en autonomie : *toute activité doit être rendue : en cas d'absence justifiée, se rapprocher de l'enseignant pour les modalités de rattrapage. *les étudiants dispensés de TD pourront passer toutes les activités surveillées en fin de semestre mais devront rendre les activités non surveillées en même temps que les autres. Session de rattrapage °épreuve surveillée et/ou activités à réaliser en autonomie avant la session de rattrapage.

SUIVI DE STAGE
Enseignant :
Horaire : 02 H 00 TD
Programme : L'étudiant fournira un rapport d'ensemble présentant son expérience professionnelle : stages de découverte, stage ouvrier, séjour professionnalisé à l'étranger, activités associatives, prises de responsabilité... et replacée dans une dynamique de projet cohérente. Obligation : quel que soit le parcours de l'étudiant, une attestation de stage en entreprise réalisée dans le cadre d'une convention passée avec l'ULCO est nécessaire.
Durée : 1 à 2 mois. (Portefeuille de compétences) Voir Annexe 13

LV3
Enseignant : En fonction de la LV3 choisie
Horaire : 20 H 00 TD
Programme : En fonction de la LV3 choisie
Bibliographie : communiquée en cours.

LEA 3 - U.E. 609 : OPTIONS D'OUVERTURE SPÉCIALISÉES
--

MARKETING
Enseignant : M. PREGO
Horaire : 12 H 00 TD
Programme : Objectifs du cours : Ce module vise à rendre les étudiants capables -de connaître les principes de segmentation de la demande, -d'identifier les principales options stratégiques de l'entreprise en matière de ciblage, -d'appréhender les composantes du mix marketing en appréciant sur la cohérence ensuite présentées en insistant plus particulièrement sur la cohérence interne et externe de celui-ci. 1 ^{ère} partie : Segmentation et stratégies de marché Chapitre 1 : La segmentation du marché Chapitre 2 : Le ciblage des marchés et le choix d'un positionnement 2 ^{ème} partie : Le mix marketing Chapitre 1 : L'offre produit Chapitre 2 : La fixation du prix Chapitre 3 : La distribution du produit Chapitre 4 : L'élaboration d'une politique de communication Méthode pédagogique : Cours magistraux et cas d'entreprise Evaluation des étudiants : Contrôle final d'une durée de 2 h 00.
Bibliographie : communiquée en cours.

SENSIBILISATION AUX MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT
Enseignant :
Horaire : 24 H 00 TD
Programme :
.
Bibliographie : communiquée en cours.

RAPPORTS DE SÉJOURS LINGUISTIQUES
Enseignant : L. DEMEYER (Pays hispanophones) / T. GOLLIOT(Pays anglophones)/ C. SCHAUBERT (Pays germanophones)
Horaire : /Semaine : xxxxxxxxxxxxxxxxx
Programme : Voir enseignant concerné selon les langues. NB : l'évaluation des rapports de séjours linguistiques est à la fois écrite et orale. Voir Annexe 7. LES RAPPORTS DE SÉJOURS LINGUISTIQUES SONT À REMETTRE AU SECRÉTARIAT AU PLUS TARD POUR LE 3 MARS 2027 en version électronique (PDF renommés à votre nom).

ANNEXES

ANNEXE 1

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2026-2027

Pré-rentree : Mardi 1 septembre

Semaine 01 : 01 au 04 septembre 2026 : Rentrée LEA 1, 2, 3.

Semaine 02 : 07 au 11 septembre 2026

Semaine 03 : 14 au 18 septembre 2026

Semaine 04 : 21 au 25 septembre 2026

Semaine 05 : 28 septembre au 02 octobre 2026

Semaine 06 : 05 au 09 octobre 2026

Semaine 07 : 12 au 16 octobre 2026

Semaine 08 : 19 au 23 octobre 2026

Interruption pédagogique du 24 oct après les cours au 1 novembre 2026 matin (Toussaint)

Semaine 09 : 02 au 06 novembre 2026

Semaine 10 : 09 au 13 novembre 2026 (11 novembre férié)

Semaine 11 : 16 au 20 novembre 2026

Semaine 12 : 23 au 27 novembre 2026

Semaine 00 : 30 novembre au 04 décembre 2026

Semaine 00 : 07 au 18 décembre 2026.....Examens LEA 1,2,3 (semestres 1,3,5)

Vacances de Noël : du samedi 19 décembre 2026 après les cours au lundi 4 janvier 2027 au matin

Jurys : (sous réserves de modifications)

Mardi 12 janvier 2026.

Semaine 01 : 04 au 08 janvier 2027..... Début des cours L1 (sem 2), L2 (sem 4), L3 (sem 6).

Semaine 02 : 11 au 15 janvier 2027

Semaine 03 : 18 au 22 janvier 2027

Semaine 04 : 25 au 29 janvier 2027

Semaine 05 : 01 au 05 février 2027

Semaine 06 : 08 au 12 février 2027

Semaine 07 : 15 au 19 février 2027

Semaine 08 : 22 au 26 février 2027

Vacances d'hiver : du samedi 27 février au lundi 8 mars 2027 au matin

Semaine 09 : 08 au 12 mars 2027

Semaine 10 : 15 au 19 mars 2027

Semaine 11 : 22 au 26 mars 2027

Semaine 12 : 29 mars au 02 avril 2027..... Fin des cours LEA 1, 2, 3.

Semaine 00 : 05 au 16 avril 2027.....Examens LEA 1, LEA 2, LEA 3.

Examen LEA 2 : TEDs..... 1 et 2 avril 2027.

Vacances de Pâques : du samedi 17 au 02 mai 2027

Rendu du Portefeuille de compétences courant juin 2027 sous réserves de modifications.

Jurys : Session 1(sous réserves de modifications) :

LEA 1, LEA 2 : 12 mai 2027

LEA 3 : mardi 22 juin 2027

Rendu du portefeuille 14 juin (sous réserves de modifications)

Du 19 au 21 mai : tutorat et/ou présence des enseignants pour recevoir les étudiants.

Soutien/semaine de DPP (Dispositions Pédagogiques Particulières)

Semaine 00 : 24 mai au 11 juin 2027.....Examens L 1, L2 session 2

Semaine 00 : 21 au 30 juin 2027.....Examens L 3 session 2

Jurys session 2 : (sous réserves de modifications)

LEA 1, LEA 2 : 17 juin 2027

LEA 3 : Mardi 6 juillet 2027

ANNEXE 2

PRÉSENTATION DU MODULE DE MÉTHODOLOGIE DOCUMENTAIRE (LEA 1) - (BULCO)

SEMESTRE 1

La méthodologie documentaire, c'est l'art de savoir chercher... et trouver des documents correspondant à ses thèmes de recherche. Elle réunit un ensemble de compétences (trouver la BU, trouver des documents, les évaluer, citer vos sources, rédiger une bibliographie...) pour mener des recherches qui seront de plus en plus complexes au fil de vos études.

La Bibliothèque universitaire de l'ULCO, la BULCO, est à la fois le lieu (physique et virtuel) pour vos recherches, mais aussi un partenaire qui vous accompagnera et vous aidera à acquérir ces compétences documentaires indispensables pour la réussite de vos études.

A cette fin, un dispositif de formation à **distance** a été conçu pour valider progressivement ces compétences documentaires, de la L1 à la L3 : le programme **CAP SUR LA METHODOC** est composé de 4 blocs de compétences qui vous serviront pendant toutes vos études : **EMBARQUER** (se repérer dans son environnement documentaire), **CABOTER** (savoir trouver un document), **VOGUER** (savoir trouver des documents pertinents sur un sujet de recherche) et **NAVIGUER** (savoir citer ses sources et rédiger une bibliographie).

EN L1 : Validation des modules EMBARQUER ET CABOTER

Compétences à acquérir :

Embarquer : s'orienter dans la BULCO

-Connaître la BU, ses services, des ressources et ses espaces, son portail.

Caboter : accéder aux documents

-Typologie documentaire : revues/livres/internet

-La recherche simple sur le catalogue Calypso : retrouver un document à partir d'une référence bibliographique, se repérer dans la classification Dewey, accéder aux documents en ligne sur les bases de données.

-Gérer son compte lecteur, réserver un document.

Cours accessibles sur la plateforme CAP SUR LA METHODOC et dans l'espace « Méthodologie documentaire » de Sakai.

Estimation du temps de travail nécessaire (lecture des fiches, visionnage des vidéos, quiz d'auto-évaluation) : **12 heures**.

EVALUATION : questionnaire sur la plateforme MOODLE : possibilité de le faire deux fois (la meilleure note sera prise en compte).

Le contrôle des connaissances et compétences s'opérera selon les modalités d'épreuve fixées par la BULCO ; l'étudiant devra s'assurer d'avoir participé à l'évaluation « BULCO – recherche documentaire » à temps (en session 1 comme en session 2), et donc en phase avec le calendrier des examens de sa formation, pour que son résultat puisse être pris en compte par le secrétariat et les délibérations de jury qui le concernent.

Appui : des tuteurs pédagogiques à la BU de Boulogne pendant leurs permanences et/ou sur rendez-vous (ARBRE)

Crédits : 1 ECTS

Pour les étudiants qui n'ont pu acquérir les compétences informationnelles, un questionnaire de rattrapage pourra être proposé (= épreuve de session 2).

Personnes à contacter pour ce module : Pauline WEINGAERTNER et Marc LALVET

ANNEXE 3

LA BIBLIOTHÈQUE (OU COMMENT SE DONNER DES ATOUTS POUR RÉUSSIR SES ÉTUDES)

Des livres : la BULCO met à votre disposition des milliers de livres, dont beaucoup concernent directement votre licence. Vous pouvez y lire les auteurs étudiés, mais aussi consulter et emprunter des manuels qui synthétisent les connaissances présentées lors des cours. Voici quelques exemples :

Larrea Paul, *Grammaire explicative de l'anglais*. 4^e édi. Paris : Pearson, 2012, 462 p. – Cote de classement : 428.2 LAR G

Denis Henri, *Histoire de la pensée économique*. 2^e ed. Paris : PUF, 2008, 725 p. (Quadrige manuels)-cote de classement : 330.15 DEN h

60 étapes-clés de la civilisation anglo-saxonne. Paris : Ellipses, 2008, 250 p. (Optimum) –cote de classement : 941 SOI

Martin Jean-Pierre, Royot Daniel, *Histoire et civilisation des Etats-Unis*. 6^e ed. Paris : Colin, 2005, 319 p. (Fac histoire) –cote de classement : 973 MAR h

Des DVD : La Bulco propose un fonds particulièrement bien développé de fictions et de documentaires, y compris des films très récents.

Des abonnements internet (consultables depuis chez vous) : la Bulco vous permet d'accéder à une encyclopédie en français bien utile pour aborder les sujets étudiés en cours : l'encyclopédie Universalis. La presse internationale et l'économie, surtout anglo-saxonnes, sont disponibles principalement sur Factiva, avec possibilité de chercher dans les archives. Kompass est un annuaire international d'entreprises bien utile pour la recherche de stage ou d'emploi... Attention : pour accéder à ces différents sites il est nécessaire d'utiliser e-Bulco, le portail documentaire de la bibliothèque : bulco.univ-littoral.fr (dans la rubrique Formation/Tutoriels il est possible de consulter des aides pour bien utiliser ces bases de données).

Des services : quatre salles de travail en groupe vous permettent de travailler collectivement sans déranger les autres lecteurs. A l'inverse des zones de travail en silence sont proposées aux deux étages. Vous disposez de deux photocopieuses, d'une vingtaine d'ordinateurs, d'une imprimante (paiement en créditant votre carte d'étudiant)... Les bibliothécaires sont entièrement disponibles pour vous aider dans vos recherches et vous renseigner.

Téléphone : 03 21 99 41 30 – bulco@univ-littoral.fr

ANNEXE 4

CERTIFICAT DE COMPÉTENCE EN LANGUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : CLES B1 ET CLES B2

Véritable supplément au diplôme, le CLES permet aux étudiants inscrits à une université française d'attester de leur niveau de compétence en langue. Le CLES est une certification **nationale et publique proposée gratuitement**

Aux étudiants spécialistes d'autres disciplines que les langues,

Aux étudiants de LEA (quelle que soit la langue choisie),

Aux étudiants de LCE, s'ils composent dans une langue qui ne relève pas de leur spécialité.

Le CLES s'articule sur les échelles de référence du Cadre Européen Commun de Référence : l'ULCO vous propose de valider un niveau B1 européen (CLES 1) ou un niveau B2 européen (CLES 2) en ANGLAIS, ALLEMAND ou ESPAGNOL. Il s'agit d'une certification complète testant toutes les compétences : compréhension de documents sonores / compréhension de documents écrits / production écrite / production orale.

Il n'est pas nécessaire d'avoir un CLES 1 pour pouvoir s'inscrire à un CLES 2 ; un étudiant (de L1, L2, L3, Master et Doctorat) peut, lors de la même année universitaire, essayer de valider un CLES 1 et un CLES 2 dans les langues de son choix (parmi celles que l'ULCO propose). Il est possible de passer le CLES dans d'autres langues (arabe, chinois, grec moderne, italien, néerlandais, polonais, portugais et russe) sous certaines conditions.

Qui doit obtenir une certification en langues étrangères ?

* Tous ceux qui souhaitent faire état de leur niveau de langue. (Par exemple dans la préparation d'un échange Erasmus)

* Les étudiants en Master : les textes officiels stipulent que le diplôme de master ne peut être délivré qu'après validation de l'aptitude à maîtriser au moins une langue vivante étrangère (certification CLES ou autre certification équivalente).

* Les candidats aux concours de recrutement aux carrières d'enseignants : pour être nommé fonctionnaire stagiaire (CRPE - CAPES - Agrégation - CPE), il faut justifier du certificat de compétence en langues de l'enseignement supérieur de deuxième degré (CLES 2) ou de toute autre certification équivalente (au moins au niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues). Il existe deux principaux cas de dispense : (1) les étudiants de Master dont la formation inclut un enseignement en langue étrangère avec crédit ECTS sont dispensés si leur note est supérieure ou égale à la moyenne (2) les titulaires d'un diplôme sanctionnant au moins deux ans dans le domaine des langues étrangères sont également dispensés.

Comment s'inscrire ?

L'inscription se fera directement en ligne. La procédure à suivre vous sera expliquée au cours de l'année universitaire via le site web et le portail de l'ULCO. Un affichage par les secrétariats pédagogiques annoncera également l'ouverture et la clôture des inscriptions ; le respect des dates qui seront annoncées ultérieurement est impératif.

CLES et bonus

A partir de l'année 2012/2013, les candidats au CLES obtiendront un bonus en cas de validation d'au moins deux compétences. Le tableau ci-dessous présente les différents cas de figure.

	Obtention certification B1	Obtention certification B2
4 compétences validées	16/20	20/20
3 compétences validées	11/20	15/20
2 compétences validées	8/20	12/20
1 compétence validée	5/20	7/20
0 compétence validée	0/20	0/20

En quoi les épreuves consistent-elles ?

CLES B1 : L'épreuve s'appuie sur la thématique générale d'un étudiant se préparant à un séjour à l'étranger ; les situations évoquées testent les compétences en anglais, allemand ou espagnol « pratique » (comment téléphoner, trouver à se loger, contacter une université, trouver un stage...). A l'issue des épreuves de compréhension orale et écrite, le candidat doit rédiger une lettre, ou un courriel... et il enregistre enfin deux messages téléphoniques dans la langue cible en laboratoire de langue. L'épreuve dure au total 2 heures ;

CLES B2 : l'épreuve, qui consiste également en un « scénario » dans lequel un rôle est attribué au candidat, s'appuie sur des thèmes plus généraux (sujets de société) où l'étudiant doit montrer qu'il sait restituer, présenter et exposer des arguments. A l'issue des épreuves de compréhension orale et écrite, le candidat doit rédiger une synthèse (de 250 à 300 mots) puis tenir un rôle dans une interaction orale entre deux ou trois candidats : il s'agit donc de défendre un point de vue, en liaison avec le scénario proposé. L'épreuve dure au total 3 heures ;

Comment se préparer au CLES ?

Les épreuves de la certification étant fondées sur l'évaluation des compétences langagières, un travail régulier sur les compétences (compréhension écrite, compréhension orale, production écrite, production orale et interaction orale) en cours de langue et/ou en autoformation dans un centre de ressources en langues reste l'approche à privilégier pour se présenter à un niveau de CLES.

Dans chaque CGU des séances de présentation du format de l'épreuve sont proposées avant la passation ; il est fortement recommandé de les suivre pour voir augmenter ses chances de réussite.

En consultant le site national : www.certification-cles.fr, vous aurez accès à de nombreuses informations et statistiques, et surtout à des exemples de sujets corrigés : ce sont là les seules « annales » disponibles.

Date des épreuves au CLES 2026-2027 :

CLES B1 :

- CLES B1 espagnol et allemand : vendredi 26 février 2027
- CLES B1 anglais : jeudi 14 janvier et jeudi 25 février 2027

CLES B2 :

- CLES B2 espagnol et allemand : mardi 19 janvier 2027
- CLES B2 anglais : vendredi 13 novembre 2026

CLES C1 :

- CLES C1 ANGLAIS : jeudi 3 juin 2027.

*** CGU BOULOGNE :**

Responsable : Emily COOPER

Secrétariat : cles.boulogne@univ-littoral.fr

LES SÉJOURS LINGUISTIQUES EN LEA

En Licence LEA, les étudiants effectuent deux séjours à l'étranger dans les pays dont la langue est étudiée au cours de leur cursus (anglais / allemand ou anglais / espagnol). Ces séjours peuvent servir de critères d'appréciation lors d'un entretien d'embauche. **NB :** Le séjour ne doit pas être effectué sur une période où il y a cours.

DURÉE DU SÉJOUR : chaque séjour dure trois semaines minimum (non morcelable) et sera réalisé pendant les deux premières années du cursus (dans le cas d'une mobilité de type « Erasmus + » comptant pour un séjour linguistique, il est recommandé que ce séjour d'une durée d'un semestre ou d'une année universitaire soit effectué en Licence 3. L'autre séjour aura été effectué en L1 ou en L2).

FORME DU SÉJOUR : diverses formules sont possibles : emplois d'été, stages en entreprise, mobilité « Erasmus + » ou autres contrats d'échanges, séjours en famille, cours de langues organisés dans des universités étrangères ou des organismes reconnus.

VALIDATION DU SÉJOUR - FORME DU RAPPORT (DIAPORAMA) : avant son départ, l'étudiant(e) devra demander à l'enseignant(e) responsable des séjours de valider son projet (dossier à retirer au secrétariat). Afin d'assurer des progrès linguistiques, l'étudiant/e devra partir seul/e. Dès son retour, l'étudiant(e) devra préparer un rapport sous forme de **diaporama** dans la langue du pays où elle/il a séjourné. Une table des matières, une bibliographie reprenant les documents utilisés pour le rapport, éventuellement un glossaire et des annexes, y seront incorporés. Le diaporama étant présenté à l'oral, il ne s'agit pas de tout rédiger afin de garder une spontanéité lors de l'oral. Doivent figurer dans le diaporama :

- *obligatoirement* : billets de bateau, train, avion, etc. comportant les dates du voyage, attestation de l'employeur, de la famille d'accueil, de l'organisme de séjour, etc.
 - *de manière facultative* : éventuellement quelques photos (en lien direct avec le texte), prospectus, documents touristiques divers (billets d'entrée dans les musées, cinéma, concert, etc.).
- L'étudiant(e) rendra également les fiches de fin de séjour pour validation. L'évaluation du diaporama se fera à l'oral.

CONTENU DU DIAPORAMA ET DE LA PRÉSENTATION ORALE

Dans la première partie de sa présentation, l'étudiant(e)

- fera un bref rappel de la démarche adoptée pour trouver le séjour,
- en exposera les modalités,
- évoquera les difficultés éventuelles qu'il/elle a rencontrées, la manière dont il/elle les a résolues (ou non),
- décrira ce qu'elle/il a fait,
- portera une appréciation générale sur ce qu'il/elle a retiré de son expérience sur le plan linguistique et personnel,
- insistera sur les découvertes faites sur place (traditions, vie quotidienne, etc.) et sur les visites et rencontres faites au cours du séjour.

Dans une seconde partie, l'étudiant(e) inclura :

* un entretien en langue étrangère filmé avec un(e) chef(fe) d'entreprise ou un personnel administratif d'une université en cas de séjour effectué dans le cadre d'une mobilité Erasmus+. Un montage vidéo soigné de l'entretien sera réalisé. Durée minimale : 5 min.

* un petit reportage vidéo en langue étrangère sur la ville où ils séjournent, incluant des aspects économiques, sociétaux, politiques, culturels. Un montage vidéo soigné de l'entretien sera réalisé. Durée minimale : 5 min.

ATTENTION : l'utilisation de toute citation (d'Internet, de la presse, d'ouvrages, etc.) doit clairement indiquer les sources consultées (nature du document, auteur, titre, date, page) afin de bannir tout plagiat qui est passible de sanctions.

RESPONSABLES DES SÉJOURS LINGUISTIQUES : allemand : Caroline SCHaubert, espagnol : Lise DEMEYER, anglais : Tifaine GOLLIOT.

ANNEXE 6

UNIVERSITÉS PARTENAIRES (ERASMUS) ET MARCHE À SUIVRE POUR TOUTE DEMANDE DE MOBILITÉ

Les différents renseignements se trouvent sur le site de l'Université du Littoral, onglet « International », rubrique « Etudier à l'étranger ».

Contact : Erasmus.Boulogne@univ-littoral.fr

Marche à suivre pour toute demande de mobilité « Erasmus + » et autres contrats d'échanges

ÉTAPE 1 (a) – Je complète mon contrat d'étude. Pour ce faire, je contacte le / la référent/e de la destination choisie :

Pays anglophones et Québec (Licences LEA et LLCER anglais, Licence Pro guide conférencier, Master LLCER parcours Langues, Lettres et Mondes Professionnels) : Tifaine Golliot

Espagne (Licence LEA, Licence Pro guide conférencier, Licence LLCER espagnol, Master LLCER parcours Langues, Lettres et Mondes Professionnels) : Lise Demeyer

Amérique latine (Licences LEA et LLCER espagnol, Licence Pro guide conférencier, Master LLCER parcours Langues, Lettres et Mondes Professionnels) : Benoît Santini

Pays germanophones (Licence LEA, Licence Pro guide conférencier, Master LLCER parcours Langues, Lettres et Mondes Professionnels) : Jorg Wildau

ÉTAPE 1 (b) – Je sollicite les enseignants/es pour mettre le cas échéant une appréciation et signer le document.

Je fais cette démarche au moins une semaine avant la date butoir de remise des dossiers pour qu'ils aient le temps nécessaire de répondre à ma demande. Dans le cas contraire, les dossiers ne pourront être traités.

ÉTAPE 2 – Mon contrat d'étude complété sera signé via MOveOn par le référent RI du département Langues et Langues Appliquées, site de Boulogne-sur-Mer (Benoît Santini).

Les étapes préalables ayant été accomplies suffisamment à l'avance, le référent RI aura ainsi le temps de valider les dossiers sans pression.

ANNEXE 7

TUTORAT (L1)

TUTORAT D'ACCUEIL ET TUTORAT D'ACCOMPAGNEMENT

Le tutorat en LEA est l'accompagnement des étudiants de L1 par des étudiants de L3 ou de Master qui ont eux-mêmes suivi un cursus LEA ou bien une formation proche des disciplines étudiées en LEA. Les tuteurs sont sélectionnés sur dossier, les critères étant la réussite universitaire et la motivation. Ils sont rémunérés au titre des emplois étudiants ULCO. Les séances de tutorat à destination de tous les étudiants, constituent un complément aux enseignements.

Le tutorat d'accueil a lieu à la rentrée pendant la semaine d'intégration. Les tuteurs d'accueil ont pour mission de faciliter l'intégration matérielle des étudiants arrivant en L1 (visite du site de l'ULCO Boulogne, informations sur les démarches à effectuer, sur la vie culturelle et associative, sur l'organisation des études et du contrôle des connaissances, etc.).

Le tutorat d'accompagnement débute vers la semaine 3 du semestre 1. Il s'agit d'un accompagnement pédagogique hebdomadaire, les étudiants choisissant eux-mêmes la matière à réviser et du type de tâche à réaliser (exercices de préparation ou de révision, approfondissement d'un point de cours, reprise des exercices non compris), suivant leurs besoins : lors de la séance de tutorat, le tuteur les guide et les aide dans une tâche proposée par eux-mêmes.

Le tutorat encourage donc la communication entre étudiants et l'entre-aide, mais également l'initiative et l'autonomie: c'est un des outils principaux du « Plan réussite Licence » de l'ULCO.

L'assiduité au tutorat peut être prise en compte lors des délibérations des jurys pour la validation des semestres.

NOTES SUR LES STAGES

1/ Rappel du calendrier universitaire et de la date de fin de l'année universitaire

En application du décret n°2015-1865 du 30 décembre 2015 et par délibération de la CFVU, il a été décidé que les périodes de stages, soutenances de stage, deuxième session et délibérations devaient avoir lieu, au plus tard :

- Le vendredi 25 septembre 2026 pour l'année universitaire 2025/2026
- Le vendredi 26 septembre 2025 pour l'année universitaire 2024/2025.

Conséquence sur la période de stage : les stages ne pourront pas aller au-delà de la date de jury d'année et, dans tous les cas, pas au-delà de la fin d'année universitaire.

2/ Cadre et modalités du stage

Les stages sont des périodes temporaires de mise en situation en milieu professionnel au cours desquelles l'élève ou l'étudiant acquiert des compétences professionnelles et met en œuvre les acquis de sa formation en vue d'obtenir un diplôme ou une certification et de favoriser son insertion professionnelle. L'étudiant se voit confier une ou des missions conformes au projet pédagogique défini par l'établissement d'enseignement et approuvées par l'organisme d'accueil (Art L124-1 du code de l'éducation). Tout stage doit donner lieu à l'élaboration d'une convention de stage. Seuls les étudiants régulièrement inscrits dans un cursus de formation dont le volume horaire est de 200 heures au minimum par année d'enseignement (dont 50 heures minimum en présentiel) et ayant un stage prévu dans le cadre de leur formation, peuvent se voir délivrer une convention de stage.

- Finalités du stage : en LEA, les étudiants sont amenés à effectuer un stage alliant observation et application ...)

- Période et durée du stage : La durée du stage, que l'étudiant effectue en Licence 3 est de 1 à 2 mois. Il peut être effectué entre le 1^{er} octobre 2026 et le 25 août 2027, mais il est fortement recommandé aux étudiants de l'effectuer pendant la période banalisée (mi-avril – fin-mai).

- Pour les stages effectués en France métropolitaine et d'une durée supérieure à 308 heures, la gratification est obligatoire (gratification minimale de 4.50€/heure depuis le 01/01/2026).

- Restitution : un rapport de stage (inclus dans le « portefeuille de compétences ») sera rédigé

- Evaluation du stage : le stage sera évalué et sera crédité de 2 ECTS

- Les absences des étudiants (congés, ...) pendant le stage doivent être validées par la structure d'accueil et communiquées à la formation et au Bureau Insertion Professionnelle et des Stages. Il en est de même pour les arrêts de stage.

3/ Stage obligatoire ou optionnel

Tout stage effectué par un étudiant doit être intégré dans le cursus de la formation. Doivent ainsi être intégrés dans le cursus de la formation :

- Les stages obligatoires et validants pour l'obtention de l'année et/ou du diplôme. Ces stages donnent lieu à des ECTS.

- Les stages optionnels donnent lieu le plus souvent à des points bonus.

Les étudiants en situation de redoublement et ayant validé leur stage ont la possibilité de réaliser un stage optionnel d'une durée de deux mois maximum. Ce stage donnera lieu à évaluation sous forme de points bonus. Les étudiants ont la possibilité de réaliser un stage optionnel de huit semaines maximum en dehors des heures d'enseignement. La loi admet la possibilité d'effectuer un stage obligatoire donnant lieu à des crédits ECTS et des stages optionnels ne délivrant pas de crédits. Le guide des stages du ministère rappelle que : « Le stage est une période temporaire de mise en situation professionnelle qui s'inscrit avec attribution ou non de crédits européens (ECTS) dans le cadre d'un cursus pédagogique. Il doit être inscrit dans la maquette de formation. (...) »

Le stage, attributif d'ECTS, qu'il contribue à l'obtention du diplôme ou de la certification ou qu'il soit optionnel, est indiqué et précisé dans la maquette de formation. Le stage optionnel, non attributif d'ECTS, est, lui aussi, indiqué dans la maquette de formation comme possible à effectuer si je le souhaite. Je dois obtenir l'autorisation de mon équipe pédagogique qui s'assurera de la plus-value de ce stage au regard de ma formation. Il ne participera pas à la validation de mon cursus mais sera valorisé dans le supplément au diplôme »

4/ Convention de stage

Tout stage doit faire l'objet d'une convention de stage signée par :

- l'étudiant (ou son représentant)
- l'enseignant référent et/ou le responsable de la formation
- le tuteur dans l'organisme d'accueil
- le responsable de l'organisme d'accueil
- le Président de l'université L'ULCO utilise une application de gestion informatisée des conventions de stage (Pstage).

Les étudiants ayant trouvé un stage doivent :

- compléter avec la structure d'accueil le formulaire de pré-saisie
- saisir leur convention de stage sur Pstage. Leur enseignant référent doit ensuite valider le sujet du stage et vérifier les dates et modalités du stage. La convention peut ensuite être imprimée et mise en signature. Aucun stage ne doit débuter sans convention de stage validée dans Pstage et signée.

L'enseignant référent s'assure du bon déroulement du stage. Il est en contact avec le tuteur de l'organisme d'accueil et l'étudiant. Un enseignant référent ne peut pas encadrer simultanément plus de 24 stagiaires.

5/ Possibilité de valider des compétences liées à une autre expérience professionnelle que le stage **La CFVU du 19/09/2017 a voté la possibilité que le stage soit remplacé par une autre activité, sous réserve de validation du responsable de formation. Cette autre activité peut être :**

- Un service civique

Une note du ministère en date du 5 mai 2018 est venue préciser que l'accomplissement de la mission de service civique était un préalable nécessaire à l'obtention de la dispense de stage. Par conséquent, le service civique doit avoir été réalisé en amont ou être en cours de réalisation. A défaut, l'équipe pédagogique ne pourra pas en tenir compte pour dispenser totalement ou partiellement le stage de l'étudiant. Le service civique n'a pas vocation à se substituer au stage. La circulaire du 5 octobre 2017 prise en application de l'article L611-9 du code de l'éducation précise, quant à elle, que la validation de l'activité n'est pas nécessairement liée à l'année universitaire en cours. On peut donc considérer que l'équipe pédagogique en charge de la validation pourra, si le service civique réalisé l'année n-x correspond toujours aux attendus et compétences à acquérir pour la validation de la formation ou l'obtention du diplôme, se prononcer sur celui-ci.

- Un Volontariat International en Entreprise (VIE) et en Administration (VIA)
- Un Diplôme d'Etudiant Entrepreneur
- Un contrat de travail (CDD, CDI...).

Dans le cas d'un étudiant souhaitant effectuer un CDD à la place d'un stage, il conviendra d'établir un contrat pédagogique fixant notamment les modalités d'évaluation des compétences acquises correspondant à celles attendues dans la maquette de formation par un stage. Ces activités ne donnent pas lieu à l'établissement d'une convention de stage ni à des heures de suivi.

Les étudiants ayant, avant la période de stage prévue dans la formation, réalisé une expérience professionnelle (service civique, contrat de travail, VIE, diplôme d'étudiant entrepreneur) peuvent demander à l'équipe pédagogique la validation partielle ou totale de leur stage. L'équipe pédagogique peut décider de valider tout ou partie du stage si elle estime que l'expérience professionnelle correspond aux attendus du stage et qu'elle a permis d'acquérir les compétences demandées.

6/ Stages à l'étranger

Les conventions de stage à l'étranger demandent une attention particulière. Les étudiants peuvent réaliser leur stage à l'étranger (dans le cas de LEA, cette possibilité permet à l'étudiant de coupler un séjour linguistique et un stage, effectués conjointement). Ils doivent, avant de déclencher toute démarche, vérifier que le lieu de stage n'est pas dans une zone dite « à risque ». Le site de référence est le site Conseils aux voyageurs (<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>). L'université ne valide pas les stages dans les zones rouges (formellement déconseillées) et oranges (déconseillées sauf raison impérieuse) y compris pour les ressortissants de ces pays (Cf. courrier du Président du 12/12/2016). Pour les stages proches d'une zone à risque, l'étudiant doit s'engager par écrit à ce que son lieu de stage et son lieu de domicile soient bien en zone jaune ou verte et qu'il n'effectuera aucun déplacement en dehors de ces zones.

CONVENTIONS DE STAGE : VENIR RETIRER LES DOCUMENTS AU SECRETARIAT EN DÉBUT D'ANNÉE.

Annexe 9

Synthèse des modifications des MCCC adoptées par la CFVU du 30 juin 2026

Modalités de Contrôle des Connaissances et Compétences – Licence générale

Les MCCC adoptées par la CFVU ULCO du 30 juin 2026 sont consultables sur le portail de l'université : <https://documents.univ-littoral.fr/>, rubriques [Documents](#) / [Ressources](#) / [DEVE](#) / [Modalités de Contrôle des Connaissances](#) / *Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences - Rentrée 2026.*

Pour la Licence LEA, les modalités particulières suivantes s'appliquent de la L1 à la L3 :

- **Progression** : L'étudiant est autorisé à progresser dans l'année supérieure si la moyenne du semestre non acquis est supérieure ou égale à 8/20.

« Aucune inscription n'est possible en L3 si un seul semestre est acquis en L1. »

- **Compensation et obtention du diplôme** : « Le diplôme s'obtient par application des modalités de compensation choisies par la formation » : il y a compensation entre tous les éléments d'un même semestre (EC et UE) et aussi compensation entre les 2 semestres d'une même année.

- **Bonus** : Le bonus est appliqué à une UE transversale / pré-pro (UEs des BCC « savoirs additionnels ») sur chacun des semestres.

L1 : UE 108 au S1, UE 208 au S2

L2 : UE 308 au S3, UE 408 au S4

L3 : UE 508 au S5, UE 608 au S6.

- **Absence justifiée ou injustifiée et Contrôle Continu** :

* Absence Justifiée à une épreuve de Contrôle Continu : l'étudiant doit se renseigner auprès du secrétariat pour connaître les principes applicables.

* Absence Injustifiée à une épreuve de Contrôle Continu : l'absence vaut la note 0/20 pour l'épreuve prévue et concernée.

(Modalités actées en Conseil de Département Langues et Langues Appliquées en date du 13 juillet 2021)

« Lutte contre les discriminations, le harcèlement et les violences sexuelles et sexistes ».

Votre Université met en place un dispositif de signalement et d'alerte des discriminations, du harcèlement et des violences sexuelles et sexistes dont vous pourriez être victime dans votre vie étudiante. Vous pouvez écrire au mail à l'adresse : stop.discrimination@univ-littoral.fr ou rencontrer sur chaque pôle de l'ULCO un des trois référent.es (étudiant.e, enseignant.e et agent.e). Toutes les infos et les coordonnées sur <https://egalite.univ-littoral.fr/>



Présentation du dossier « portefeuille de compétences », Licence 3 LEA, Année universitaire 2026-2027

Consignes générales :

Le dossier de portefeuille de compétences est une synthèse de votre cursus universitaire et professionnel d'acquisition de compétences, c'est-à-dire l'ensemble de vos savoirs, savoir-faire, savoir-être mais aussi votre souhait d'évolution. À ce titre, il fait état de l'expérience acquise lors du stage professionnel obligatoire en Licence LEA. Il tient lieu de rapport de stage professionnel en élargissant les perspectives. En effet, ce dossier présente un double objectif : dresser votre profil et présenter votre « projet professionnel et universitaire ». Le dossier (en pdf renommé à votre nom) est à rendre le (vers fin mai, début juin selon les dates de stage) **par courriel au secrétariat pédagogique** de LEA. Il donne lieu à une évaluation écrite et des normes précises sont à respecter.

Consignes de forme :

Le dossier remis devra respecter les normes de présentation suivantes :

- une typographie en taille 12, Times New Roman, interligne 1.5 et justifié ;
- la mise en forme du dossier doit être homogène ;
- une extension de 15 pages minimum, annexes incluses (convention de stage, contrat de travail, convention Erasmus, etc.) à placer à la fin du dossier.

Vous devrez porter votre attention à l'orthographe et à l'expression, à l'aspect visuel y compris dans l'insertion de documents en couleur (logo de l'entreprise, photographies de séjours linguistiques) et à la mise en page. Le rapport doit être « vivant », constituer votre « carte de visite ».

Consignes de fond :

Le dossier doit faire apparaître, dans l'ordre, le contenu suivant :

- **une page de garde** comportant un titre, vos nom et prénom, la formation, l'année universitaire, le logo de l'Ulco ;
- **un sommaire paginé** ;

I – Première partie : le projet professionnel et universitaire.

Cette partie sera composée de :

- rapport de stage et portefeuille de compétences (en faisant référence à votre CV actualisé placé en annexe 1) ;

- une fiche d'identité de l'entreprise (raison sociale, coordonnées, activité, organigramme, etc.)
- la description de votre projet universitaire souhaité (master spécialisé, licence professionnelle, etc.) : cette description exige la rédaction de votre motivation, de votre choix de spécialisation
- la description de votre projet professionnel en précisant l'intitulé du poste, du secteur d'activité, voire des organisations (entreprises, collectivités publiques, associations) potentielles pour votre embauche. Cette partie doit s'appuyer sur la fiche ROME du poste visé trouvable sur le site Internet France travail (annexe 2) et sur des offres d'emploi liées au poste.

II – Deuxième partie : l'acquisition de compétences.

Cette partie permet de tracer votre profil de compétences. Pour cela vous devez établir :

- un bilan des savoirs théoriques acquis durant votre parcours d'études supérieures (ex. : comprendre les règles de phonétique)
- un bilan des savoir-faire acquis durant votre formation (ex. : élaborer un plan stratégique de communication pour une organisation ; traduire un texte relatif à la civilisation anglophone, hispanophone ou germanophone) ;
- une synthèse des savoir-faire et savoir-être développés lors de votre stage professionnel, de votre séjour linguistique, de votre emploi saisonnier, etc. Cette partie sera justifiée par la mise en annexe des conventions de stages, des justificatifs de votre séjour à l'étranger, de vos contrats de travail (ex. : pratiquer une langue étrangère ; avoir conscience des différences culturelles ; converser en langue étrangère) ;
- une analyse de vos centres d'intérêt, loisirs ou activités bénévoles en termes de savoir-faire et savoir-être. Cette analyse sera justifiée par la mise en annexe de licence sportive, d'attestation d'association ou de formation (École des Beaux – Arts ou Conservatoire). Ex. : savoir évoluer dans une équipe, réaliser une œuvre visuelle ; savoir lire une partition musicale ; développer des attitudes empathiques face à un public en réinsertion sociale.

III - Troisième partie : étude de faisabilité du projet professionnel

Vous devez mener une réflexion entre le bilan de vos compétences effectué en deuxième partie et votre objectif universitaire / professionnel, réalisé dans la première partie. Pour cela, vous pouvez vous aider du questionnement suivant :

- 1° - Mon projet professionnel est-il cohérent avec mon choix de poursuite d'études ?
- 2°- Quelles sont les compétences qu'il me reste à acquérir pour pouvoir atteindre mon objectif professionnel ?
- 3° - Comment puis-je acquérir ces compétences (choix de stage, expériences professionnelles) ?

IV - Les annexes

Vous présenterez d'abord un tableau faisant la liste détaillée des annexes numérotées puis vous ajouterez les différentes annexes.

V - une bibliographie et une sitigraphie précises (notamment, noms d'auteurs, titres d'ouvrages ou d'articles, lieu de publication, éditeur, adresse du site) de vos recherches universitaires et professionnelles.

Annexe 12

Mise en place d'un congé pour convenance personnelle

Adoption par la CFVU du 24/06/2025

Précisions, rentrée 2026 :

- Public concerné : tous les étudiants sauf les étudiants relevant de la formation continue (FC) et de l'apprentissage
- Délai pour déposer un certificat médical justifiant de l'absence en période de contrôle continu ou d'examen : afin de respecter le délai prévu dans la réglementation des examens adoptée par les conseils pour le contrat d'établissement 2020 (voir ENT), le délai maximum est de 5 jours suivant le contrôle ou l'examen.

Cette proposition de congés fait initialement suite à une sollicitation des élus étudiants, afin de tenir compte des difficultés des personnes étudiantes souffrant de dysménorrhées sans nécessité d'une adaptation particulière (hors RSE). Dans le cadre des réflexions sur sa mise en place, il est apparu que les étudiants pouvaient également être amenés à s'absenter pour des raisons personnelles non-médicales. Cela peut aller par exemple du décès d'un proche, à une convocation à la préfecture, etc. L'Université du Littoral Côte d'Opale a ainsi souhaité faciliter le parcours de ses étudiants en proposant de mettre en place un congé pour convenances personnelles ouvert à tous et toutes. Il est essentiel de souligner qu'aucun.e étudiant.e n'a d'intérêt à manquer des cours dans l'optique de l'obtention de son diplôme.

10 jours d'absences justifiées par an seraient octroyés sans justificatif médical, à raison de 2 jours consécutifs au maximum. Ce congé entre dans le régime des absences justifiées pour contrôle d'assiduité.

Ces absences pourront être demandées dans le délai maximum de 48 heures qui précède ou qui suit le jour de l'absence à l'aide d'une attestation sur l'honneur.

Selon la fréquence des absences et le motif évoqué dans l'attestation, la validation de cette absence pourra s'accompagner d'une information sur le Service Santé Etudiant pour un éventuel accompagnement dans la prise en charge de troubles de la santé.

En cas d'absence en période de contrôle continu ou d'examen, cette absence ne pourra être considérée comme justifiée que par un certificat médical fourni dans un délai maximum de 5 jours suivant le contrôle ou l'examen.

Un retour sur le dispositif sera réalisé après une année de mise en œuvre afin de juger de son efficacité et de son éventuelle modification le cas échéant.

Le bien vivre ensemble à l'université

Conformément au Code de l'éducation, le service public de l'enseignement supérieur est laïque et indépendant de toute emprise politique, économique, religieuse ou idéologique ; il tend à l'objectivité du savoir et respecte la diversité des opinions (article L.141-6).

À ce titre, tout étudiant s'engage à :

- Respecter les enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs et l'ensemble des personnels administratifs et techniques, ainsi que ses camarades et les missions de service public de l'université.
- Adopter en toutes circonstances un comportement courtois et responsable, excluant tout propos ou acte injurieux, discriminatoire, menaçant ou violent, y compris sur les espaces numériques de l'université.
- Ne pas troubler le bon déroulement des cours, des évaluations, des activités de recherche et, plus largement, le fonctionnement normal de l'établissement.
- Contribuer par son attitude au maintien d'un climat serein, propice au travail, au débat académique et au respect mutuel au sein de la communauté universitaire.

Tout fait de nature à porter atteinte à l'ordre, au bon fonctionnement ou à la réputation de l'université peut faire l'objet d'une saisine de la section disciplinaire du conseil académique compétente à l'égard des usagers (articles L.811-5 et R.811-11 et suivants du Code de l'éducation), pouvant conduire à des sanctions allant de l'avertissement à l'exclusion de l'établissement.

Pour toute situation de discrimination, harcèlement ou violence sexuelle ou sexiste, vous pouvez contacter : stop.discrimination@univ-littoral.fr

Notice d'explication - Module TEDS (Transition écologique pour un développement soutenable)

Année universitaire 2026-2027

1. Contexte et objectifs du module

Face à l'urgence climatique, à la perte de la biodiversité, à l'exploitation de ressources... le rapport Jouzel (2022) a établi un diagnostic sans appel : l'enseignement supérieur doit devenir le moteur de la transformation de notre société. Sa recommandation centrale est de former 100 % de la communauté étudiante, toutes filières confondues, aux enjeux de la transition écologique et du développement durable. Il ne s'agit plus d'une option, mais d'un socle de compétences indispensable dans la vie citoyenne et professionnelle de demain.

L'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) s'est emparée de ce défi dès la rentrée 2024, afin de construire un socle commun robuste. Après une phase initiale déployée en présentiel, l'ULCO franchit aujourd'hui une nouvelle étape avec la digitalisation de ce module. Le module TEDS (Transition écologique pour un développement soutenable) est le fruit de cette ambition. Conçu désormais comme un parcours digitalisé, innovant et immersif, il se distingue d'un cours magistral classique. À travers le scénario de l'« Agence 2050 », il permet à chaque étudiant et étudiante de :

- Comprendre les limites planétaires et les mécanismes complexes du dérèglement climatique et de l'exploitation des ressources
- Agir concrètement en s'appuyant sur les réalités de notre territoire (gestion du littoral, décarbonation industrielle et préservation de la biodiversité).

Ce module a pour vocation de donner les clés de compréhension nécessaires pour que le public étudiant puisse s'engager de manière éclairée dans la transition.

2. Organisation du module

Le module TEDS est conçu pour s'adapter à l'emploi du temps de chacun grâce à une structure flexible :

- **Format** : 100% digitalisé, en auto-formation complète sur Moodle
- **Durée** : Environ 15-20 heures de visionnage
- **Crédits** : 2 ECTS
- **Public** : Obligatoire pour les niveaux L2 et DEUST 1
- **Rythme** : Accès libre durant tout le semestre
- **Périodes d'examen** : ○ Semestre 2 : 1er et 2 avril 2027
- **Rattrapage** : ○ En cours de validation

3. Présentation du module

L'enseignement repose sur un scénario immersif fictif intitulé « Agence 2050 ». Dans ce cadre, l'étudiante ou l'étudiant joue le rôle d'une agente ou d'un agent d'une organisation dédiée à la préservation planétaire. Ce fil conducteur permet d'aborder des notions complexes de manière structurée à travers 6 missions thématiques à réussir.

- **Objectifs** : maîtriser les concepts en lien avec le développement durable, analyser et agir sur un territoire.
- **Compétences** :
 - Identifier les notions clés et l'histoire de la prise en compte des enjeux environnementaux
 - Reconnaître les défis liés à la biodiversité et à la gestion des ressources
 - Appréhender les postures de dialogue et d'aménagement durable à l'échelle locale
 - Distinguer les mécanismes et les impacts du dérèglement climatique

Un parcours structuré en 6 missions

Le module est divisé en six étapes clés (missions), chacune validant des compétences spécifiques : Mission

	Thématique et contenu	Activités phares
1. Planète en danger	Bases du développement durable, évolution de la prise en compte des enjeux écologiques.	Vidéo "C'est quoi le GIEC ?", Frise interactive.
2. Climat sous tension	Système Terre, argumentation contre le climatoscepticisme.	Vidéo "Argumenter contre les climatosceptiques".
3. Biodiversité	Enjeux, impacts, focus sur les littoraux	Visite 3D immersive de la dune du Perroquet (Nord).
4. Ressources	Finitude des ressources, désartificialisation des sols.	Mini-jeu "Ressources sous contrôle"
5. Transition juste	Objectifs du développement durable (ODD), taxe carbone, éco-anxiété.	Jeu de rôle "Médiateur environnemental"
6. Réhabilitation	Projet de territoire et aménagement durable.	Visite 3D de la friche Asfeld (Calais) et simulation de conseil municipal.

4. Modalités d'évaluation

Conformément aux modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) de l'ULCO, la validation du module se base sur :

- **Évaluation continue (5 points)** : notation sur la progression (réalisation des 6 missions).
- **Évaluation finale (15 points)** : quiz (QCM) de 20 questions.
- **Lieu** : examen final réalisé en **salle connectée** sur le campus.
- **Garantie d'équité** : utilisation d'une **banque de questions aléatoires** permettant un test unique à chaque étudiant ou étudiante
- **Certification** : la réussite du module permet l'obtention d'un Openbadge (attestation numérique sécurisée qui certifie la maîtrise d'un savoir ou d'une compétence) à valoriser dans le CV.

5. Environnement numérique

Outils connectés

- **Moodle** : centralisation des cours.
- **Ulco'nect** : application mobile pour recevoir les notifications de rappels.
- **Attention** : l'unité d'enseignement doit être suivie sur un ordinateur et non sur smartphone
- Possibilité d'avoir un prêt de matériel informatique grâce à la bibliothèque universitaire (BULCO) du campus.

6. Contacts et équipe

pédagogique

Support pédagogique (à contacter en cas de question pédagogique)

Support numérique (à contacter en cas de problème numérique)

Support administratif (à contacter pour toute question administrative relative au module)

Référent pédagogique

Nom

Contact / Information

Alice François (ingénieure pédagogique) Ophélie Ponzetto (ingénieure pédagogique)

Assistance moodle de la Direction des systèmes d'information de l'ULCO

Emma Basse (secrétaire pédagogique)

Arnaud Cuisset

teds@univ-littoral.fr

assistance-moodle@univ-littoral.fr

emma.basse@univ-littoral.fr

arnaud.cuisset@univ-littoral.fr